

# **LA POLOGNE, ACTEUR GEOPOLITIQUE CENTRAL OU PERIPHERIQUE ?**

**Mémoire de géopolitique  
du chef de bataillon Vincent SAINT DENIS  
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Europe et de ses frontières »**

**Directeur : monsieur Pierre VERLUISE**

**22 mars 2006**

## FICHE DOCUMENTAIRE

1. La Pologne, acteur géopolitique central ou périphérique ?
2. 2006\_memoire\_geop\_Pologne acteur geopolitique\_Saint Denis
3. Chef de bataillon, armée de terre, SAINT DENIS Vincent, France
4. 22 mars 2006
5. Division A – groupe A6
6. Mémoire de géopolitique
7. La Pologne, acteur géopolitique central ou périphérique ? La Pologne pourrait devenir un acteur géopolitique central en Europe à l'horizon 2030 car elle devrait s'avérer incontournable. En effet, même si elle n'a pas encore aujourd'hui les moyens de sa politique, la Pologne s'éveille et devrait se positionner à la confluence des réseaux d'influence en Europe.
8. Pologne, Europe centrale et orientale, Pays de l'Est, Union européenne, Europe, Elargissement, Ukraine.

# SOMMAIRE

## **La Pologne, acteur géopolitique central ou périphérique ?**

Première partie : La Pologne n'a pas encore les moyens de sa politique.

Des ambitions de puissance à l'échelle de l'Europe

Un passé paralysant

Un développement fragile

Deuxième partie : Vers une position centrale en Europe.

Un Etat prometteur

Un carrefour d'influences en Europe

Annexe : La Pologne devrait bénéficier d'élargissements vers l'Est.

## INTRODUCTION

L'écrivain pro-israélien Arik WALKER s'interrogeait en 2003 : « La Pologne, nouveau phare de l'Europe ? En moins d'une génération, la voilà passée de satellite stalinien à alliée des Etats-Unis, de la non-existence à la position de nation parmi les nations. La voici, la Pologne qui a tenu tête avec ses autres petits alliés, la voici alliée des Etats-Unis en Irak à gérer le tiers nord conjointement et au même titre que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Il y a fort à parier qu'elle sera incontournable dans l'Union européenne face au couple franco-allemand, d'autant qu'elle va bénéficier du soutien britannique et espagnol, voire italien. Bientôt, il n'y aura plus un moteur européen limité à l'axe Paris-Berlin, mais bien un axe Varsovie-Londres éventuellement étendu à Madrid »<sup>1</sup>. Cependant cette vision d'une puissance polonaise émergente ne semble pas partagée. Au même moment, Moscou est revenu sur le projet de création d'un nouveau gazoduc approvisionnant l'Europe occidentale via la Pologne au profit d'un tracé sous-marin desservant directement l'Allemagne<sup>2</sup>. Est-ce à dire que l'Allemagne est la seule puissance qui compte à l'Est de l'Union européenne et qu'il est possible durablement de continuer à ignorer la Pologne ? Au contraire, faut-il considérer ce projet gazier compliqué et coûteux -6 à 8 milliards d'euros- comme une option stratégique pour s'opposer à l'émergence d'une puissance rivale ?

Aussi est-il judicieux de se demander si la Pologne doit être considérée comme une future puissance centrale ou plutôt comme un partenaire périphérique. Dans un monde interdépendant, un Etat peut être qualifié de central s'il est incontournable<sup>3</sup>. La question est intéressante si on la pose à l'échelle de l'Europe, entendue comme l'espace allant de l'Atlantique à l'Oural et de la Scandinavie à la Méditerranée. Dans l'histoire de cette Europe, la Pologne a occupé successivement une place centrale au XVIIe siècle puis insignifiante ou périphérique avec cent vingt-trois ans d'inexistence puis cinquante ans de domination soviétique. Une génération, c'est le temps qu'il a fallu à l'Espagne de 1975, pays de taille comparable, pour émerger au sein de l'Union européenne. Alors, acteur géopolitique central ou périphérique ?

---

<sup>1</sup> WALKER Arik, « La Pologne, nouveau phare de l'Europe ? », in [www.revue-politique.com](http://www.revue-politique.com) du 5 mai 2003, (site désormais fermé).

<sup>2</sup> En 2005, selon V. IOUCHTCHENKO, « quatre-vingt deux pour cent du gaz russe à destination de l'Union européenne transite par l'Ukraine ». Pour moins dépendre de l'Ukraine, la Russie cherche à diversifier ses circuits d'exportation. La crise gazière opposant la Russie et l'Ukraine au cours de l'hiver 2005-2006 en est une belle illustration.

<sup>3</sup> « Le centre et la périphérie entretiennent des relations de domination et de dépendance » in BRUNET Roger, *Les mots de la géographie*, La documentation française, 3<sup>e</sup> éd. 2005, p. 89.

La Pologne pourrait devenir un acteur géopolitique central en Europe à l'horizon 2030 car elle devrait s'avérer incontournable.

En effet, même si elle n'a pas encore aujourd'hui les moyens de sa politique, la Pologne s'éveille et devrait se positionner à la confluence des réseaux d'influence en Europe.

## **1 La Pologne n'a pas encore les moyens de sa politique**

Le 7 mai 2003, l'historien britannique Norman DAVIS déclarait à l'Agence polonaise de presse : « c'est maintenant que beaucoup de pays occidentaux réalisent que la Pologne n'est pas un petit pays. C'est un pays moyen, qui dispose de certaines possibilités et qui a des idées. Et c'est un bon signe que la Pologne soit devenue une voix forte ».

Cette déclaration, peut-être prémonitoire, est sans doute prématurée à l'heure actuelle car, aujourd'hui, la Pologne n'a pas réellement les moyens de sa politique. En effet, l'épisode irakien lui a permis d'afficher des ambitions à l'échelle mondiale. Cependant elle ne sera prise au sérieux qu'à condition de se faire accepter des puissants, c'est-à-dire d'apurer un passé lourd de contentieux et de se développer en profondeur.

### **1.1 Des ambitions de puissance à l'échelle de l'Europe**

« Rassurée par sa double appartenance à l'OTAN et à l'UE, la Pologne affiche sans complexe ses ambitions et cherchera probablement de plus en plus à peser sur les décisions qui la concernent »<sup>4</sup>. Mais cela ne va pas sans susciter l'incompréhension, voire le mépris de partenaires qui n'apprécient ni le discours ni le ton employés par un nouvel Etat membre (NEM).

#### **1.1.1 Déplacer le centre de gravité de l'UE vers l'Est**

Longtemps privée de souveraineté, la Pologne est impatiente d'être reconnue comme l'héritière d'une grande nation<sup>5</sup>. Elle a toujours eu des aspirations internationales infiniment plus importantes que celles des autres pays de la région<sup>6</sup>. Elle entend mettre un terme à l'idée que le statut stratégique des pays d'Europe centrale « doit être envisagé en fonction de préoccupations externes, en l'occurrence la sécurité de l'Allemagne et le maintien des intérêts d'influence des Etats-Unis, Moscou s'accommodant d'un statut quo »<sup>7</sup>.

Son objectif géopolitique est de déplacer le centre de gravité de l'UE vers une vaste Europe centrale et orientale tout en conservant la Russie éloignée par le biais du double soutien des Etats-Unis et de l'Union européenne. Pour l'atteindre, elle mise sur le maintien du lien transatlantique et

---

<sup>4</sup> TAVERNIER JS (colonel et attaché de défense à Varsovie de 2002 à 2005), entretien à Paris, le 7 novembre 2005.

<sup>5</sup> VIATTEAU Alexandra (écrivain, chargée de cours à l'Institut français de Presse de l'Université Paris II), entretien à Paris, le 2 novembre 2005.

<sup>6</sup> OSICA Olaf (politologue polonais, chercheur à l'Université européenne de Florence), « A la recherche d'un nouveau rôle », in *Le nouveau membre d'une nouvelle alliance. La Pologne comme acteur de la politique transatlantique de sécurité*, CSM, Varsovie, 2002, p. 89.

le renforcement d'une Europe communautaire, une approche d'Etat à Etat demeurant pour elle moins favorable. A la lumière de cet objectif, il est possible de reconsidérer certaines décisions radicales polonaises trop vite imputées aux excès de partis nationalistes polonais ou de l'inexpérience politique. En fait, ces positions fortes visent délibérément à attirer l'attention de la communauté européenne vers l'Est. Après des coups d'éclat théâtraux, Varsovie prend à témoin l'UE vis-à-vis de ce qu'elle considère comme une injustice. Elle dénonce par exemple l'attitude des anciens membres de l'UE qui ne comptent pas, dans un contexte contraint, remettre en cause leurs privilèges au profit d'une solidarité due aux NEM. La crise de janvier 2006 sur la TVA appliquée à la main d'œuvre en est un bel exemple. Après un bras de fer politique engagé contre tous, Varsovie s'est fait entendre pour que cesse, à terme, le protectionnisme des anciens membres de l'Union. Au bout du compte, la Pologne a parfaitement su instrumentaliser l'ordre du jour. En acceptant de reporter à 2010 la fin des subventions à la main d'œuvre, elle passe aux yeux de Bruxelles pour une puissance ferme et constructive vis-à-vis de laquelle certaines grandes puissances sont désormais redevables.

### 1.1.2 Les leçons d'intégration données par la Pologne

Après l'élargissement de mai 2004, la Pologne veille à ce que l'Europe centrale et orientale reste au cœur des priorités politiques européennes. Aussi réclame-t-elle une Europe plus solidaire, multipolaire et ouverte vers l'Est.

#### Appel à plus de solidarité

Dans un contexte européen difficile, les pays fondateurs cherchent à économiser sur la politique historique de solidarité et font souvent montre d'égoïsme au détriment des nouveaux membres de l'Union. Par exemple, l'intégration du Portugal et de l'Espagne ont absorbé à l'époque la moitié des fonds structurels distribués par l'Union quand l'effort de solidarité actuel est nettement inférieur. De plus, les NEM bénéficieront bien moins de l'UE que certains pays riches. En 2004, l'aide étant limitée à 4% du PIB national, les Polonais ont reçu 230 millions d'euros quand la France a touché 9 milliards d'euros au titre de la Politique agricole commune. L'ambassadeur polonais Jan TOMBINSKI prévient : « si ces luttes d'intérêts perdurent, si cette vision à court terme pour l'Europe l'emporte, l'apparition d'un Rio Grande entre l'Europe Occidentale des pays fondateurs et l'Europe Centrale des nouveaux Etats membres est à craindre »<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> FOUCHER Michel, « Les nouvelles frontières de l'Union européenne », in *Revue internationale de Politique comparée*, vol. 2, n°3, pp. 462 et 463.

<sup>8</sup> TOMBINSKI Jan (ambassadeur de Pologne), « L'Europe vue par un nouveau membre », conférence au Collège Interarmées de Défense (CID), le 21 novembre 2005.

## Pour l'Europe des projets et non celle des puissances

La Pologne refuse d'abord d'entrer dans la logique d'équilibre des puissances, prônée par Paris ou Moscou, qui l'a conduite dans l'histoire récente à être vassalisée. Ensuite, Varsovie rend cette conception responsable de la morosité européenne actuelle. « Quand quelqu'un parle du monde multipolaire il pense : zones d'influence, divisons le monde »<sup>9</sup>. Aussi la Pologne ne veut-elle pas participer à un groupe formel de puissances –type directoire G6- qui risquerait d'introduire une nouvelle division comme pour l'affaire irakienne ou le vote du budget 2005. Elle critique notamment toute initiative de l'axe Paris-Berlin-Moscou. Elle préfère l'Europe des projets à l'Europe des puissances. Pour diminuer le poids des Etats puissants et renforcer la politique de cohésion européenne, la Pologne plaide pour le renforcement des institutions communautaires<sup>10</sup>.

## Etre considérée comme un trait d'union et non comme une parenthèse

La question de la Politique européenne de voisinage (PEV) divise également Varsovie et les grandes capitales européennes. Traditionnellement, la Pologne est perçue comme un Etat-tampon entre l'Allemagne et la Russie<sup>11</sup>, un rempart face à l'Est<sup>12</sup>. Selon cette logique, Bruxelles soutient notamment la mise en place de 16 000 garde-frontières polonais, complétée par une aide aux pays voisins coopérants. En première ligne des nouvelles frontières de l'UE<sup>13</sup>, Varsovie estime que c'est insuffisant tant « c'est en Europe centrale que s'exprime le mieux la multi dimensionnalité de la sécurité. Celle-ci englobe des considérations politiques, économiques, environnementales, sociétales et militaires. Chacune d'entre elles est interdépendante »<sup>14</sup>. De fait, « la Pologne est un coupe faim pour une majorité de frontaliers souvent d'origine polonaise et une source incroyable de profits pour d'obscures organisations criminelles. Les autorités polonaises se plaisent à rappeler que la frontière américano-mexicaine, aussi sécurisée soit-elle, n'en reste pas moins extrêmement perméable. La sécurité de l'UE ne peut donc plus être pensée uniquement de manière linéaire. Elle

---

<sup>9</sup> ROTFELD Adam (ministre des affaires étrangères de Pologne), in VERNET Daniel, CZERNY Inga, Gros plan sur l'Euro atlantisme de la Pologne, Mémoire de DESS en Euro journalisme à l'Université Robert Schuman de Strasbourg, Bruxelles, mai 2003, p. 74.

<sup>10</sup> TOMBINSKI Jan, op. cit.

<sup>11</sup> DWERNICKI Christophe, Géopolitique de la Pologne, Complexe, 2000, p. 10.

<sup>12</sup> VIATTEAU Alexandra, « Histoire de la Pologne », in [www.diploweb.com/forum/pologne.htm](http://www.diploweb.com/forum/pologne.htm), mis en ligne en mars 2004.

<sup>13</sup> SMOLAR Alexandre (chercheur au CNRS/LASP), « La politique orientale d'un nouveau pays membre de l'UE », in Le Courrier des pays de l'Est : la Russie et les autres pays de la CEI en 2004, Paris, La documentation française, mars-avril 2004, n° 1042, p. 17.

<sup>14</sup> RUPNIK Jacques (directeur d'études au Centre de recherche et d'études internationales), L'autre Europe, crise et fin du communisme, Paris, Emile Jacob, 1993, p. 21.

doit s'appuyer sur une ambitieuse Politique européenne de voisinage »<sup>15</sup> et le lien transatlantique. Les deux conjugués permettront aux marges européennes orientales de se développer, voire de s'intégrer à l'UE tout en gardant Moscou à distance. Soulignant les risques d'instabilité en Europe centrale et orientale, l'Allemagne refusa en 1990 que les frontières orientales de l'UE et de l'OTAN coïncident durablement avec ses propres frontières. Cette vision géopolitique a valu à la Pologne et à la République tchèque un soutien constant et déterminant dans leur stratégie d'intégration des structures politiques, économiques et militaires occidentales »<sup>16</sup>. Placée aujourd'hui dans la situation de l'Allemagne de 1990, la Pologne va naturellement être le plus fervent défenseur de l'élargissement de l'UE en direction des pays de l'isthme Mer Baltique-mer noire (Biélorussie, Ukraine et Moldavie). L'ancien premier ministre W. BARTOSZEWSKI estimait qu'il « ne faut pas exclure, dans l'avenir, la possibilité d'intégrer l'ensemble du continent jusqu'à la Russie exclue »<sup>17</sup>.

Varsovie donne des leçons d'intégration. Elle en appelle à la solidarité ainsi qu'à une Europe plus communautaire et orientée vers l'Est. Ceci ne laisse pas les pays occidentaux ou voisins indifférents.

### 1.1.3 L'incompréhension de ses partenaires

En effet, parce qu'elle semble manquer d'expérience politique et défend sans détour une vision orientale nouvelle, la Pologne n'est pas toujours comprise de ses partenaires.

#### L'exemple des pays de Višegrad

Selon Alexandra VIATTEAU interrogée à ce sujet, « la Pologne peut paraître arrogante aux grandes nations européennes et bienveillante à l'égard de ses petits voisins<sup>18</sup> ». Après une période d'efforts communs pour obtenir l'adhésion à l'UE, les pays de Višegrad –Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie- se sont désolidarisés. « Hormis de rares périodes où, sous la pression des événements extérieurs, ils parviennent à se consulter et à coordonner leurs positions, les pays d'Europe centrale privilégient l'approche par cavalier seul »<sup>19</sup>. La Pologne pesant à elle seule autant que l'ensemble des neuf autres pays intégrés à l'UE en 2004, il est compréhensible que

---

<sup>15</sup> VERNET Daniel, GARACH Christophe, La frontière orientale de la Pologne, nouvelle ligne Maginot de l'Union européenne ?, DESS Euro journalisme, 2003.

<sup>16</sup> LEPESANT Gilles, Géopolitique des frontières orientales de l'Allemagne, L'Harmattan, Collection Pays de l'Est, 2000. Source : [www.bibliomonde.net/pages/fiche-livre.php?id\\_ouvrage=3560](http://www.bibliomonde.net/pages/fiche-livre.php?id_ouvrage=3560).

<sup>17</sup> DWERNICKI Christophe, op. cit.

<sup>18</sup> VIATTEAU Alexandra, entretien op. cit.

<sup>19</sup> LANDAU Alice, La diplomatie internationale en Europe centrale, L'Harmattan, 1998, p. 223.

ces pays aient souhaité prendre leurs distances vis-à-vis d'un pays jugé trop présent. D'après Daniel VERNET, Visegrad est une occasion perdue pour la Pologne de se positionner comme la représentante des intérêts de toute la région<sup>20</sup>.

### L'exemple américain

Ayant un fort « tropisme atlantiste », la Pologne a néanmoins été profondément déçue par les Etats-Unis. Washington n'ayant pas tari d'éloge au sujet du « partenariat stratégique américano-polonais » mis en œuvre en Irak, Varsovie s'attendait à bénéficier de relations privilégiées. Or, cette relation n'est pas au niveau attendu<sup>21</sup>. L'aide financière promise pour rénover l'armée polonaise tarde. Les entreprises polonaises ne seront pas favorisées dans la reconstruction de l'Irak. « Ce ne sont pas les contrats d'équipement de l'armée irakienne remportés par le groupe BUMAR qui satisferont les attentes de Varsovie »<sup>22</sup>. Les Polonais se rendant aux Etats-Unis ne bénéficient d'aucune facilité pour l'obtention de visas<sup>23</sup>. Enfin, depuis le 11 septembre 2001, la politique bienveillante de Washington à l'égard de Moscou inquiète Varsovie. « Elle amoindrit de fait le rôle de la Pologne dans la région »<sup>24</sup>. Elle marque la volonté de Washington d'ancrer à terme la Russie à l'Europe, si possible par une adhésion<sup>25</sup>. L'idée de Washington est d'éviter ainsi un rapprochement sino-russe. En effet, une alliance stratégique sino-russe en matière d'énergie ou de sécurité serait très préjudiciable à Washington. « La récente coopération dans le cadre de l'Organisation de coopération de Shanghai a permis de contrecarrer la présence américaine en Asie centrale »<sup>26</sup>. Une telle alliance permet aussi à la Chine de « regarder sereinement vers la Mer de Chine et d'organiser l'espace asiatique au détriment des Américains »<sup>27</sup>. Si un rapprochement UE-Russie peut servir les intérêts polonais, une intégration remettrait fondamentalement en cause le poids de la Pologne au sein de l'UE. Sur ce point, Varsovie ne peut s'entendre avec Washington.

### L'exemple français

En dépit de liens historiques, la France se trouve assez éloignée des préoccupations polonaises.

---

<sup>20</sup> VERNET Daniel, CZERNY Inga, op. cit.

<sup>21</sup> DOMINGUEZ Roberto (de l'Université de Miami), "The Impact of Enlargement on the external Relations of the EU", in MONNET/SCHUMAN Paper Series, Vol.5, Nr 32, octobre 2005, p. 9. Source : ZABOROWSKI Marcin, "From America's protégé to Constructive European, Polish Security in the Twenty-First Century", in Occasional Paper nr 56, Institute for Security Studies, Paris, décembre 2004, pp. 13 et 15.

<sup>22</sup> TAVERNIER JS, entretien op. cit.

<sup>23</sup> MINK Georges, (directeur de recherche au CNRS et directeur du Centre Français de Recherche en Sciences sociales de Prague), L'Etat du monde, 2005, p. 514.

<sup>24</sup> SMOLAR Alexandre, op. cit.

<sup>25</sup> VERLUISE Pierre, « Que faire de la Russie ? », séminaire au CID, le 4 janvier 2006.

<sup>26</sup> VAIRON Lionel, « La Chine », conférence au CID, le 4 novembre 2005.

<sup>27</sup> SAPIR M. (professeur), « La Russie », conférence au CID, le 21 novembre 2005.

### L'Europe centrale n'est pas une zone d'intérêt majeure de la France

Si la France annonce vouloir composer avec la Pologne, les faits ne le montrent pas encore. Le discours du Président J. CHIRAC aux ambassadeurs le 28 août 2005 n'en fait même pas mention. D'ailleurs, les Français savent peu de chose sur la Pologne. Leurs médias sont plus enclins à prédire la concurrence déloyale d'une main d'œuvre polonaise déferlant sur l'hexagone<sup>28</sup> qu'à vanter le profit des investissements français en Pologne. La France dispose de trois fois moins d'experts sur l'Europe de l'Est que l'Allemagne et la revue *Courier des pays de l'Est*, référence française sur le sujet, compte guère plus d'un millier d'abonnés<sup>29</sup>. Enfin, l'ouverture de la relation franco-allemande à la Pologne dans le cadre du Triangle de Weimar semble n'être qu'une timide marque d'intérêt française pour la Pologne. Selon Daniel VERNET, « aujourd'hui, plus personne ne le prend au sérieux. Le seul pays qui intéresse la France à l'Est est la Russie selon la vision gaullienne pour contrecarrer la puissance américaine<sup>30</sup> ». L'ambassadeur de Pologne ne cache pas son amertume : « le fait que la France préfère parler avec la Russie plutôt qu'avec les pays d'Europe centrale, pourtant plus directement intéressés, est mal ressenti. Nous devons montrer que nous ne bradons pas notre souveraineté regagnée. C'est une question de fierté nationale »<sup>31</sup>.

### De plus, l'Europe communautaire et orientée vers l'Est que souhaite la Pologne contrarie la France

La France est soucieuse de conserver une large part de souveraineté dans l'Europe en construction. Pour sa part, la Pologne souhaite aller vers plus d'intégration communautaire. D'autant qu'elle a déjà connu un niveau d'intégration européen similaire. « Les rois devinrent élus par une Diète nationale parmi des candidats européens, lorsque s'éteignit après un siècle de grande puissance la dynastie des JAGELLON »<sup>32</sup>. De plus, le recours de la Pologne aux Etats-Unis dans le cadre de sa politique orientale déplaît à Paris. Or, Aleksander KWASNIEWSKI, président jusqu'en décembre 2005, n'entendait pas choisir entre son attachement aux Etats-Unis et son appartenance à l'Union européenne. Il n'admettait pas « l'idée française comme quoi les Etats-Unis tenteraient d'imposer leur vision unipolaire du monde tandis que la France, la Chine et la Russie défendraient la vision multipolaire »<sup>33</sup>. Cette différence de vision est à l'origine des nombreux incidents ayant affecté les relations franco-polonaises en 2003. Le Président A. KWASNIEWSKI a reconnu publiquement

---

<sup>28</sup> AVRIL Pierre vient finalement de démentir cette thèse dans « Les travailleurs de l'Est n'ont pas envahi l'Europe », in *Le Figaro*, n°19127, cahier Economie, le 31 janvier 2006.

<sup>29</sup> Source : Documentation française.

<sup>30</sup> VERNET Daniel, CZERNY Inga, op. cit., p. 61.

<sup>31</sup> TOMBINSKI Jan (ambassadeur de Pologne), « La contribution de la Pologne à la construction politique et stratégique de l'UE », conférence au CID, 23 juin 2004.

<sup>32</sup> VIATTEAU Alexandra, « Histoire de la Pologne », op. cit.

<sup>33</sup> VERNET Daniel, CZERNY Inga, op. cit., p. 78.

que le fait de n'avoir pas consulté la France et l'Allemagne au sujet du contenu de la dite lettre des huit avait été une grande erreur<sup>34</sup>. Dans l'affaire de l'achat d'avions de combat américains F16 par Varsovie, Paris a eu les mots les plus durs alors que « ce choix était compréhensible. Sur ce dossier, l'industrie de défense européenne était divisée de sorte qu'il n'y avait pas de modèle d'avion européen unique. L'achat de F16 était avantageux financièrement. En outre, les Polonais n'oublient pas que les Etats-Unis sont venus par deux fois à leur secours, W. WILSON en 1918 puis D. REAGAN en 1989»<sup>35</sup>. Alors, si les tensions sont si vives, c'est bien que les positions de Varsovie bousculent celles de Paris.

Selon Jean-Yves POTEL, conseiller de l'ambassadeur de France à Varsovie, « contrairement aux Etats-Unis, la France n'a pas élaboré de stratégie politique envers la Pologne. En 1989, elle a manqué l'occasion de lui offrir autre chose d'autre que le grand business français, qui est le premier investisseur étranger en Pologne. Elle a sous-estimé considérablement le potentiel de la Pologne »<sup>36</sup>.

Ainsi la Pologne, 6<sup>e</sup> puissance démographique de l'Union, souhaite-t-elle s'affirmer, ce qui est source de tensions vis-à-vis de ses partenaires. « Le maintien de relations stables passe par un dialogue renforcé et un effort réciproque d'explication des positions défendues »<sup>37</sup>. De toute façon, pour être reconnue, Varsovie doit d'abord apaiser les principales sources de tensions anciennes.

## 1.2 Un passé paralysant

Sans remonter aux dépeçages successifs de la Pologne, des contentieux anciens et profonds altèrent les relations actuelles de la Pologne avec d'importantes puissances européennes. La Pologne doit d'abord apprendre à composer avec son passé. L'historien britannique Norman DAVIS pense « qu'il n'existe pas un autre pays sur lequel le passé pèserait aussi lourdement sur le présent qu'en Pologne. Dans l'esprit des dirigeants polonais, on peut sans aucun doute parler de syndrome historique »<sup>38</sup>. « Quatre fois démembrée en moins de cent cinquante ans<sup>39</sup>», la Pologne est livrée

---

<sup>34</sup> VERNET Daniel, CZERNY Inga, op. cit., p. 62.

<sup>35</sup> RANQUE Denis (PDG du groupe Thales), « Perspectives de l'industrie européenne de défense », conférence au CID, le 10 novembre 2005.

<sup>36</sup> VERNET Daniel, CZERNY Inga, op. cit., p. 22.

<sup>37</sup> TAVERNIER JS, entretien op. cit.

<sup>38</sup> « L'entrée de la Pologne dans l'OTAN : enjeux de la nouvelle architecture européenne de sécurité », in [www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html](http://www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html), mis en ligne le 19 novembre 2003, § I.A.1. Source: DAVIS Norman (historien britannique), *Boze igrzysko. O odwiedzaniu polskiej krainy czarow*, Universitas, 1995.

<sup>39</sup> TOMBINSKI Jan, conférence au Centre des Hautes Etudes de l'Armement (CHEAR), le 2 mars 2006.

depuis trois siècles aux impérialismes européens. Elle ne pourra être renforcée que si elle affronte avec clairvoyance, réalisme et détermination, les tabous et les peurs qui la paralysent<sup>40</sup>.

### 1.2.1 Le froid polono-russe

Au premier plan, les relations polono-russes sont fortement détériorées. La Russie estime avoir libéré la Pologne en 1945 et taxe cette dernière d'ingratitude à son égard. En outre, elle la soupçonne d'héberger des séparatistes tchéchènes. Pour les Polonais, la Russie de Joseph STALINE est responsable du massacre de 26 000 officiers et résistants polonais à Katyn, de la disparition de 2 millions et demi de nationaux, de l'échec de la résistance polonaise à Varsovie durant l'été 1944, du déplacement à Yalta des frontières polonaises comme une armoire normande d'Est en Ouest sur cent cinquante kilomètres. Des diplomates ont été récemment physiquement agressés de part et d'autre et de vifs accrochages verbaux perdurent entre hommes politiques. Mais les excuses officielles pour le massacre de Katyn et la poignée d'œillets déposée par Vladimir POUTINE en janvier 2002 sur un mémorial de la résistance à Varsovie sont source d'espoir<sup>41</sup>.

### 1.2.2 Un passé germano-polonais douloureux

Après le douloureux épisode du pacte MOLOTOV-RIBBENTROP (23 août 1939) puis de l'occupation nazie (1941 à 1944), la translation forcée de la Pologne vers l'Ouest a tendu l'histoire des relations germano-polonaises. La Prusse orientale, berceau du peuple allemand, se trouve aujourd'hui pour partie intégrée à la Pologne, ce qui a occasionné le déplacement de 750 000 Allemands et d'1,2 millions de Polonais<sup>42</sup>. De sorte que les Polonais, craignant un rachat massif de ces terres par leur riche voisin, ont réclamé et obtenu un moratoire de douze ans sur l'achat de terres polonaises par des étrangers. Depuis, le projet de création d'un mémorial pour les Allemands expulsés de cette terre après la seconde guerre mondiale empoisonne toujours les relations entre Berlin et Varsovie. En mars 2006, les relations d'A. KACZYNSKI et A. MERKEL ont pu être qualifiées par la presse « d'aussi chaudes qu'un bain hivernal en Mer Baltique »<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup> VEYRAC JL (ethnologue), « Pologne », in [www.ethnisme.ben-vautier.com/analyses/etat/pologne.html](http://www.ethnisme.ben-vautier.com/analyses/etat/pologne.html), 1994.

<sup>41</sup> VIATTEAU Alexandra, « Pologne, du passé vers le futur de l'Europe », in *La Pologne, Transitions et sociétés*, Magna Europa, n°3, 2003, p. 19.

Il faut rester optimiste, même si le procureur militaire russe affirmait en jugement le 3 mars 2006 que « les morts de Katyn n'ont pas été victimes de la répression stalinienne », un an après avoir affirmé que « ce n'était pas un génocide ».

<sup>42</sup> DWERNICKI Christophe, op. cit., p. 28.

<sup>43</sup> « Berlin and Warsaw are Poles Apart », [www.service.spiegel.de/cache/international/0,1518,405286,00.html](http://www.service.spiegel.de/cache/international/0,1518,405286,00.html), mis en ligne en février 2006.

### 1.2.3 Les rancœurs franco-polonaises et anglo-polonaises

Les relations de Varsovie avec Paris d'une part et Londres d'autre part sont empreintes de rancœurs anciennes. Tout d'abord, les Polonais ne pardonnent pas aux Français et aux Britanniques, avec lesquels les Polonais avaient eu auparavant des relations étroites, d'avoir laissé la Pologne être dépecée en 1872, en 1939. A Yalta, Winston CHURCHILL a estimé que la route des Indes ne passant pas par les plaines polonaises, il était possible de céder aux exigences de Joseph STALINE<sup>44</sup>. Côté français, en 1943, un rapport confidentiel du Quai d'Orsay estimait qu'il n'y avait pas de place en Europe à la fois pour une France puissante et pour une puissante Pologne<sup>45</sup>. Plus récemment, lors de la dissolution de l'URSS, les Français n'ont pas dénoncé la période communiste aux côtés des Polonais pour ménager la Russie<sup>46</sup>. Le politologue polonais Olaf OSICA résume la situation ainsi : « Il faut l'admettre, peut être les Français se sont-ils montrés arrogants à notre égard, mais au moins, ils s'intéressent à nous, à la différence des Britanniques »<sup>47</sup>.

En définitive, comme le souligne Christophe DWERNICKI<sup>48</sup>, la taille de la Pologne ou la persistance de méfiances historiques de la part de ses voisins empêchent encore qu'aucun des pays alentour n'émerge vraiment comme un allié sûr et incontestable. Pour être reconnue, la Pologne doit d'abord travailler à apaiser les relations avec ses partenaires. Il lui faudra également poursuivre son développement.

## 1.3 Un développement fragile

Le souhait de la Pologne de suivre le modèle occidental lui impose de se réformer à marche forcée en prenant garde de ne pas créer de déséquilibre au sein de la société. Le train européen est en marche et il s'agit pour les Polonais, au terme d'années d'efforts, de poursuivre les réformes sans faire de halte pour rattraper son retard en matière de développement. «Elle aura besoin de temps pour régler plusieurs dossiers sensibles comme l'économie, l'administration ou le système de protection des frontières »<sup>49</sup>. Il faudra faire mieux que les Espagnols car « au rythme de l'Espagne, la Pologne mettrait plus de quarante ans pour atteindre le niveau relatif actuel de l'Espagne dans l'UE »<sup>50</sup>.

---

<sup>44</sup> CONTE Arthur, Yalta ou le partage du monde, Robert Laffont, 1964, p. 257.

<sup>45</sup> VIATTEAU Alexandra, « Histoire de la Pologne », op. cit.

<sup>46</sup> VIATTEAU Alexandra, « Histoire de la Pologne », op. cit.

<sup>47</sup> OSICA Olaf, op. cit., p. 89.

<sup>48</sup> DWERNICKI Christophe, op. cit., p. 5.

<sup>49</sup> VERNET Daniel, CZERNY Inga, op. cit., p. 70.

<sup>50</sup> LEFEBVRE Maxime, Institut Français des Relations Internationales, [www.l'express.fr](http://www.l'express.fr), 19 novembre 2003.

### 1.3.1 Consolider l'économie et l'administration

« Il ne paraît pas souhaitable de se fixer un objectif d'adhésion trop rapproché à l'Union Economique et Monétaire, jusqu'à ce que les nombreuses réformes engagées soient menées à terme »<sup>51</sup>. Il en va de même pour l'entrée dans l'espace Schengen.

Statistiquement, l'économie polonaise est moitié moins performante que la moyenne de l'Union européenne

Economiquement, la Pologne a accumulé un grand retard. « Elle va intégrer l'UE en étant deux fois moins riche que l'Espagne à son entrée » précise Bruno DETHOMAS, ancien représentant de l'UE en Pologne. En effet, lorsque l'Espagne a rejoint l'UE en 1986, son PIB moyen en Standard de pouvoir d'achat (SPA) par habitant était de près de 55% de celui de l'UE à 10. En comparaison la Pologne est à 25% de celui de l'UE à 15<sup>52</sup>. De même, la productivité de la Pologne est estimée à 48,8% de celle de la moyenne de l'UE à 25. « Aussi, sans une solidarité exemplaire des pays actuellement membres, cet élargissement se passera mal »<sup>53</sup>. En tout état de cause, le rattrapage de la Pologne devrait prendre plusieurs décennies comme le prédit l'économiste JJ. BOILLOT<sup>54</sup>.

De plus, le développement économique reste superficiel

Les lourdeurs de l'administration et le niveau des taux d'intérêts ont constitué une gêne aux investissements locaux et étrangers. Les investissements se sont donc d'abord tournés vers la captation du marché potentiel de près de quarante millions de consommateurs polonais. Aujourd'hui, ce type de développement a atteint ses limites. La grande distribution est massivement présente et le coût de la vie en Pologne a rejoint les moyennes de l'Union<sup>55</sup>. Il faudra sans doute plusieurs décennies à la Pologne pour réformer son économie en profondeur. Par exemple, l'agriculture représente actuellement 27% de l'activité pour un rendement neuf fois inférieur à celui de la moyenne européenne. Les infrastructures sont souvent inadaptées. L'industrie n'est pas compétitive. Le secteur tertiaire reste à développer. Il représente 19% des activités contre 43% en Roumanie. Les réformes économiques entreprises jusqu'ici ont nécessité un effort d'adaptation considérable. La moitié des Polonais ont dû changer d'emploi ou de lieu de travail en quine ans.

---

<sup>51</sup> PAGÉ Jean-Pierre, « La Pologne face à un nouveau défi », in La Pologne, Transitions et sociétés, op. cit., p. 94.

<sup>52</sup> PAGÉ Jean-Pierre, op. cit., p. 92.

<sup>53</sup> www.l'express.fr, 19 novembre 2003.

<sup>54</sup> BOILLOT JJ., L'Union européenne élargie : un défi économique pour tous, Paris, Documentation française, 2002, Coll. Les études de la Documentation française/Economie.

<sup>55</sup> « Le taux d'inflation a cru à 3,3% en 2004 », source : Eurostat, op. cit.

Malgré tout, le nombre des chômeurs reste préoccupant. En novembre 2005, la Pologne enregistrait le plus fort taux de chômage de l'UE (17,4 % de sa population active)<sup>56</sup>.

### 1.3.2 Réduire la corruption et lutter contre les trafics

La forte corruption qui touche la société polonaise explique en partie le manque d'investissements à long terme en Pologne. Avec un Indice de perception de la corruption de 3,5 sur 10, la Pologne obtient les moins bons chiffres des nouveaux Etats membres. A titre de comparaison, la France a été gratifiée de 7,1 sur 10. Les efforts fournis dans le cadre de l'adhésion n'ont pas suffi pour changer les mentalités marquées par cinquante ans de communisme.

Le développement polonais est également menacé par les trafics venant de l'Est. « C'est un pays de transit important pour la contrebande et les stupéfiants vers l'Europe de l'Ouest, en particulier à partir de la Turquie et des Républiques de l'ex-URSS »<sup>57</sup>. Selon Interpol, les mafias albanaises au Kosovo contrôlent l'essentiel du trafic d'héroïne en Pologne, comme dans plusieurs autres pays européens<sup>58</sup>. L'enclave russe de Kaliningrad, dont l'économie repose pour moitié sur les trafics, constitue à cet égard un enjeu important.

### 1.3.3 Veiller à la cohésion interne

Le gouvernement polonais doit mener toutes ces réformes de manière accélérée tout en veillant à préserver un développement homogène. Géographiquement, il existe aujourd'hui deux périphéries de développement : le Sud et l'Est de la Pologne ont un niveau de vie en SPA seulement égal à 30% du niveau de vie européen moyen<sup>59</sup>. De même, il faudra veiller aux groupes sociaux-professionnels « les plus vulnérables tels que la paysannerie ou les ouvriers »<sup>60</sup>. Au fur et à mesure des réformes, la Pologne doit également conserver un équilibre politique. En effet, les efforts d'intégration ne manqueront pas de pousser une partie de l'électorat vers une frange politique aux discours nationalistes et eurosceptiques prônant un développement sans l'Europe.

---

<sup>56</sup> « Le chômage dans l'UE 25 », [www.indicerh.net/sections.php?op=viewarticle&articl=3325](http://www.indicerh.net/sections.php?op=viewarticle&articl=3325), mise en ligne le 23 février 2006.

<sup>57</sup> CZOSNKA Peter, « La criminalité organisée en Pologne », dossiers du Groupe de Recherche européen sur la Délinquance Financière et la Criminalité organisée (DELFI), in *La Pologne, Transitions et sociétés*, op. cit., p. 176.

<sup>58</sup> RAUFER Xavier, *La mafia albanaise*, Favre, Lausanne, 2000, p. 28.

<sup>59</sup> Eurostat, communiqué 21-2004 du 18 février 2004.

<sup>60</sup> MINK Georges, « Esquisse de l'état de la société polonaise (1889-2002) » in *La Pologne, Transitions et sociétés*, op. cit., pp. 62 et 66.

En définitive, à une échelle bien moindre, la situation de la Pologne est comparable en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle à celle de la Chine. Après une parenthèse de plusieurs siècles dans l'expression de sa puissance, elle s'éveille et aspire à la retrouver. Bien sûr, elle doit avant tout apurer un passé lourd d'affrontements avec les puissances concurrentes et se développer durablement. A ce prix, elle pourra se tourner vers l'avenir sans crispation pour affronter un second défi: rattraper à marche forcée un retard énorme sans pour autant rompre la cohésion sociale. En relevant ces deux défis, d'ici 2030, la Pologne peut espérer recouvrer les attributs de la puissance. Il faut maintenant mieux cerner quelles devraient être les sources de sa puissance.

\* \*

## **2 Vers une position centrale en Europe**

La Pologne est perçue comme l'une des principales bénéficiaires des changements géopolitiques de grande échelle vécus par cette partie de l'Europe depuis 1989<sup>61</sup>. Dans ce contexte, elle s'éveille et devrait se positionner à la confluence de précieux réseaux d'influence en Europe.

### **2.1 Un Etat prometteur**

#### **2.1.1 Un Etat-Nation viable**

La Pologne réunit d'ores et déjà les caractéristiques d'un Etat-Nation viable : ses frontières sont établies, son régime est démocratique et le peuple polonais est homogène.

##### **Des frontières établies**

Pour la première fois depuis plus de deux siècles, les frontières de la Pologne semblent intangibles. Elles s'inscrivent dans un ensemble fortement interdépendant et démocratisé. Elles ont été

---

<sup>61</sup> NEUBERT Klaus (ambassadeur d'Allemagne), « Le couple franco-allemand et la défense européenne », conférence au CID, le 15 novembre 2005.

clairement reconnues par les anciennes puissances dominantes lors de la réunification de l'Allemagne. Cela permet à la Pologne de se tourner sereinement vers son avenir.

### Une démocratie ancrée

Les Polonais ont connu très tôt certaines formes de liberté. La liberté religieuse est réelle depuis plusieurs siècles, comme en atteste le fait que la Pologne, contrairement à ses voisins, a échappé aux guerres de religions. Sur un plan politique, l'expérience démocratique est ancienne. Dès 1791, la Diète la dota, avant la France révolutionnaire, de la première Constitution écrite d'Europe continentale. Aussi, pendant plus d'un siècle, chaque député a pu opposer son veto au Roi par « l'anarchique liberum veto »<sup>62</sup>.

La démocratie est tellement ancrée dans les mentalités que ni les dominations successives, ni le communisme n'ont détourné les Polonais de ce régime. Les récentes alternances politiques, malgré d'âpres oppositions, le démontrent.

### Un peuple homogène

« La désintégration de l'empire soviétique pose d'ordinaire le problème de revendications territoriales, de conflits ethniques et du réveil des minorités »<sup>63</sup>. Contrairement à ses voisins, la Pologne est épargnée car les minorités ont été en grande partie déplacées au cours du XXe siècle. Depuis plus de vingt ans, le peuple polonais semble croire en l'émergence du pays et s'y attache. Ainsi, l'émigration massive crainte par les anciens Etats membres n'a-t-elle pas eu lieu. En 2000, seulement 1 197 Polonais ont acquis la nationalité française, 1 604 la nationalité allemande et 787 la nationalité britannique<sup>64</sup>. Cette fidélité au pays est renforcée par les incitations du gouvernement. Non seulement viable, l'Etat polonais est également prometteur.

#### 2.1.2 Un potentiel intrinsèque

La Pologne semble apte à développer à un bon niveau les principaux facteurs intrinsèques de puissance : mobilisation et poids démographique, croissance économique, crédibilité militaire, accès aux ressources et aux technologies. A la veille de l'adhésion, le Président A. KWASNIEWSKI vantait ainsi l'apport de son pays : « La Pologne, sa situation géographique, quarante millions d'habitants, des gens qualifiés, une forte croissance et beaucoup d'enthousiasme »<sup>65</sup>.

---

<sup>62</sup> VIATTEAU Alexandra, « Histoire de la Pologne », [www.diploweb.com/forum/pologne.htm](http://www.diploweb.com/forum/pologne.htm), mis en ligne en mars 2004.

<sup>63</sup> LANDAU Alice, op. cit., p. 220.

<sup>64</sup> Eurostat, op. cit.

<sup>65</sup> [www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html](http://www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html), op. cit., § II.B.2.

## Mobilisation et poids démographique

S'il existe des nuances dans l'adhésion des Polonais au projet européen, il faut souligner le fait qu'il y a peu de sujets les divisant réellement. Ils partagent globalement une même culture basée sur l'attachement à la nation polonaise, la démocratie, les valeurs chrétiennes, un rapport éthique vis-à-vis du travail. Ayant démontré au cours de la dernière décennie des remarquables capacités d'adaptation, les Polonais semblent mobilisés pour réussir. Le directeur commercial Jean-Marc CHAMPROBERT<sup>66</sup> a été surpris par la vitesse avec laquelle les cadres polonais de moins de quarante ans ont appris l'anglais. Ces qualités n'ont pas échappé à l'Irlande qui a fait appel en 2004 à 70 000 Polonais pour soutenir une économie en pleine expansion<sup>67</sup>.

La mobilisation polonaise est un démultiplicateur au service d'une population significative. « Avec près de quarante millions d'habitants, le pays pèsera de plus en plus lourd dans l'Union européenne élargie. Il a autant de députés au Parlement européen que l'Espagne et seulement deux voix de moins que la France ou l'Allemagne au Conseil européen »<sup>68</sup>. En outre, il est de loin le plus peuplé des nouveaux Etats membres, ce qui lui donne un poids extraordinaire parmi les NEM et dans sa région. S'il affiche en 2005 un indice synthétique de fécondité de seulement 1,2 enfant par femme, il perd quatre à huit fois moins d'habitants que les autres pays de la région, Allemagne comprise<sup>69</sup>. Logiquement, son poids démographique relatif en Europe centrale et orientale devrait donc croître. En admettant que sa croissance économique se maintienne, il est probable qu'il pourrait même retrouver une croissance démographique positive grâce à l'immigration. Enfin, la diaspora polonaise représente un vrai pouvoir avec quinze millions de Polonais vivant dans une vingtaine de pays dont dix millions concentrés en Amérique du Nord où ils exercent un lobbying actif<sup>70</sup>.

## Croissance économique

Depuis les années 90, la Pologne est qualifiée d'eldorado<sup>71</sup>. Il est vrai qu'elle attire des investissements colossaux. Elle concentre 5,1% des investissements européens, juste derrière l'Allemagne à 5,7%<sup>72</sup>. Suite aux négociations budgétaires du printemps 2006, elle devrait recevoir 60 milliards d'euros de fonds européens sur la période 2007-2013<sup>73</sup>. En fait, au-delà d'un marché de quarante millions de consommateurs déjà conquis, c'est un pays presque « vierge » qui offre un potentiel de développement important. Territoire encore non aménagé selon des normes

---

<sup>66</sup> CHAMPROBERT JM., op. cit.

<sup>67</sup> « Comment les Irlandais sont-ils devenus plus riches que nous », Capital, février 2006, p. 92.

<sup>68</sup> « La Pologne », in [www.diploweb.com/peco/transitions3.htm](http://www.diploweb.com/peco/transitions3.htm), mis en ligne en septembre 2003.

<sup>69</sup> Eurostat et Ined, op. cit.

<sup>70</sup> DWERNICKI Christophe, op. cit., p. 64.

<sup>71</sup> DWERNICKI Christophe, op. cit., p. 8.

<sup>72</sup> AVRIL Pierre, Le Figaro, 23 janvier 2006, p. 24.

<sup>73</sup> TOMBINSKI Jan, conférence au CHEAR, le 2 mars 2006.

occidentales, il ne bride pas l'imagination des investisseurs. L'agriculture, de type traditionnel, pourrait aisément s'adapter aux normes biologiques par exemple. S'il faut admettre le retard de l'industrie polonaise, un essor notable du secteur tertiaire est attendu.

L'intégration de l'économie polonaise dans l'UE peut d'ores et déjà être qualifiée de réussie. La Pologne affiche, depuis plus de dix ans, un taux de croissance du PIB réel avoisinant les 5%. Pour 2005, il devrait se situer autour de 4,5%<sup>74</sup>, c'est-à-dire à un niveau bien supérieur à la moyenne européenne de l'UE<sup>75</sup>. Une classe moyenne aspirant à vivre « à l'occidentale » émerge. Ainsi 6,3 millions de Polonais ont séjourné à l'étranger en 2004 tandis que la part du tourisme d'affaires a augmenté de 18 à 33% en cinq ans. Le tourisme de loisirs tourne autour des destinations soleil à toutes saisons<sup>76</sup>. Le pourcentage de connexion à Internet au sein de la population est passé de 13% en 2002 à 26% en 2004<sup>77</sup>. L'économie irlandaise a prodigieusement progressé depuis vingt ans. Un succès comparable n'est pas à exclure pour l'économie polonaise.

### Crédibilité militaire

Consacrant un effort significatif à sa défense, la Pologne investit tous les champs militaires. Ceci lui permet déjà d'être reconnue au sein d'alliances de circonstance, de l'OTAN, de l'UE et de l'ONU. Elle appartient désormais au club des quelques nations européennes capables de participer de façon substantielle et en tant que nation cadre à une opération militaire. Il faudra donc à l'avenir que les puissances militaires européennes comptent avec elle.

#### Vers une armée moderne

En 2005, l'armée polonaise a engagé jusqu'à 2 500 soldats au sein de la coalition en Irak, 771 dans le cadre de l'OTAN et plus de 200 au profit de diverses missions de l'ONU. Simultanément, elle s'est lancée dans une restructuration profonde qui doit la conduire d'ici vingt ans à une complète modernisation la classant parmi les premières d'Europe<sup>78</sup>. Objet d'un effort budgétaire constant et

---

<sup>74</sup> CHAMPROBERT JM, op. cit. Source : Maison de la France, « La Pologne, chiffres clés 2005 », in [www.franceguide.com/fr/gestion\\_evenements/jpjuin2005/seminaires/pologne\\_juin2005.pdf](http://www.franceguide.com/fr/gestion_evenements/jpjuin2005/seminaires/pologne_juin2005.pdf) mis en ligne du 7 juillet 2005.

« Varsovie prévoit une croissance du PIB réel de 5 à 7% pour les cinq années à venir ». TOMBINSKI Jan, conférence au CHEAR, le 2 mars 2006.

<sup>75</sup> TOMBINSKI Jan, entretien, op. cit.

<sup>76</sup> CHAMPROBERT JM, op. cit. Source : Maison de la France, op. cit.

<sup>77</sup> CHAMPROBERT JM, op. cit. Source : Maison de la France, op. cit.

<sup>78</sup> « Professionnalisée à 55% ; l'armée de l'air et la marine polonaises espèrent atteindre 100% d'ici 2012, l'armée de terre 80% ». Voyage d'étude du CID à l'Etat-major des forces armées polonaises, du 6 au 10 février 2006.

important au regard des autres pays européens (1,95% du PIB en 2004 dont 20% pour l'équipement)<sup>79</sup>, l'armée polonaise sert déjà remarquablement une politique extérieure active.

#### Contribution à l'alliance en Irak

Depuis 2003, l'important engagement en Irak, à la tête d'un secteur, a montré que la Pologne ne pouvait plus être ignorée. Elle a su organiser et commander une division internationale. Même si l'aide américaine a été déterminante, notamment sur les plans financier et logistique, ce sont les Polonais eux-mêmes qui ont réalisé les travaux de planification et qui commandent la division multinationale centre-sud –MND CS-. « Les observateurs étrangers ont généralement été frappés par la qualité du travail effectué par les Polonais »<sup>80</sup>.

#### Contribution à l'OTAN

L'adhésion polonaise à l'OTAN répond à de nouvelles menaces diffuses: la résurgence des nationalismes et le danger de balkanisation de l'Europe centrale ainsi que le danger russe<sup>81</sup>. L'objectif du plan de modernisation des armées est la pleine interopérabilité avec l'OTAN d'un tiers des forces à l'horizon 2008<sup>82</sup>. En permanence, le long littoral baltique permet à la Pologne de participer au contrôle du trafic des navires marchands et militaires de la zone, notamment au niveau du port de Kaliningrad. Ce dernier, praticable toute l'année, constitue une enclave russe « plantée dans le dos de l'Alliance atlantique »<sup>83</sup>. La contribution polonaise est donc précieuse pour les forces navales de l'OTAN.

Sur terre, l'armée polonaise est présente en Afghanistan, au Kosovo et en Macédoine. A l'automne 2007, elle devrait prendre le commandement de la Force Internationale d'Assistance à la Sécurité en Afghanistan avec l'Etat-major germano-polono-danois de Szczecin. En outre, Varsovie est le 11<sup>e</sup> contributeur au budget global de l'OTAN avec 38,69 millions d'euros<sup>84</sup>.

---

<sup>79</sup> « Hormis les 48 avions F16, les Polonais comptent acquérir du matériel terrestre moderne -128 chars lourds Léopard II et 455 véhicules de combat d'infanterie finlandais- ». Voyage d'étude du CID, op. cit.

<sup>80</sup> TAVERNIER JS., op. cit.

<sup>81</sup> [www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html](http://www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html), op. cit., § I.B.1.

<sup>82</sup> Voyage d'étude du CID, op. cit.

<sup>83</sup> CHAUPRADE Aymeric, Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire, Ellipses, 2005, p. 124.

« Jusqu'à 200 000 soldats russes et un impressionnant arsenal seraient stationnés à Kaliningrad », op. cit., pp. 35 et 36.

<sup>84</sup> D'ABOVILLE B. (ancien ambassadeur de France en Pologne, ambassadeur de France à l'OTAN), conférence au CID, le 28 février 2005.

### Contribution à l'UE

Ne concevant initialement sa sécurité qu'au travers de l'OTAN, la Pologne s'engage maintenant, dans la limite de ses capacités économiques du moment<sup>85</sup>, sur la voie de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Elle a admis la complémentarité OTAN-UE en conseil des ministres de la défense le 22 novembre 2004 à Bruxelles. Elle espère participer à la Force de Gendarmerie européenne et aux Groupements tactiques 1500 hommes (2010). Dans le domaine de l'armement, elle exprime un fort intérêt pour le cadre défini dans la LoI (letter of intentions)<sup>86</sup>.

### Accès aux ressources et aux technologies

A la charnière entre l'Occident et l'Orient, possédant un débouché sur la Mer Baltique et sur l'Europe danubienne, la plaine polonaise occupe une place privilégiée au sein de l'Europe à 25. Pour profiter de cette situation, pénalisante à partir du XVIIIe siècle, mais avantageuse dans l'Europe d'aujourd'hui, le gouvernement polonais promet d'investir dans les infrastructures. Il projette de rétablir notamment les connexions Est-Ouest obstruées durant la guerre froide. Ceci rendra certainement à la Pologne une fonction de plaque tournante privilégiée entre l'Europe occidentale et la Russie<sup>87</sup>.

La Pologne est dépendante de la Russie pour ses approvisionnements en hydrocarbures<sup>88</sup> mais elle peut diversifier ses approvisionnements via la Mer Baltique, par exemple auprès de la Norvège.

Dans le domaine technologique, elle mise sur ses relations avec les grandes puissances et sur la qualité de son système éducatif. L'enseignement secondaire est supérieur à la moyenne européenne. Ainsi, le pays est capable de fournir un effort d'adaptation et de recherche conséquent et rapide.

« Personne ne pensait que les progrès vers l'adhésion seraient aussi rapides. Le Président François MITTERRAND parlait de dizaines d'années »<sup>89</sup>. C'est dire si la Pologne possède des capacités intrinsèques surprenantes. Celles-ci devraient permettre au pays de conserver son rythme de développement. D'autant qu'il bénéficie d'une position enviable.

---

<sup>85</sup> OSICA Olaf, op. cit., p. 89.

<sup>86</sup> « La Pologne regarde (enfin) vers l'Europe », Lettre hebdomadaire d'informations stratégiques TTU, n°527, 9 février 2005, p. 5.

<sup>87</sup> TOMBINSKI Jan, entretien, op. cit.

<sup>88</sup> « 100% du gaz utilisé par les Polonais provient de Russie », TOMBINSKI Jan, conférence au CHEAR, le 2 mars 2006.

<sup>89</sup> OSICA Olaf, op. cit., p. 89.

## 2.2 Un carrefour d'influences en Europe

Dans un contexte particulièrement propice pour elle, la Pologne se place naturellement à la confluence de précieux réseaux.

### 2.2.1 Un contexte propice à l'émergence de la Pologne

Lorsque l'Europe était le théâtre de l'affrontement des puissances au cours des derniers siècles, la Pologne ne pouvait émerger, coincée entre l'Allemagne et la Russie. Aujourd'hui, l'ancien ministre polonais des Affaires étrangères Andrej OLECHOWSKI estime qu'il importe pour la Pologne de « sortir de l'ornière d'une politique de balance of powers, qui ne peut que lui être dommageable »<sup>90</sup>. La Pologne vit probablement « la période géopolitiquement la plus favorable depuis la fin du XVIIe siècle »<sup>91</sup>. Trois facteurs lui confèrent une position privilégiée.

#### La Pologne n'est plus directement menacée

Avec la mondialisation, les puissances démocratiques sont fortement dépendantes, ce qui les incite à recourir davantage au dialogue qu'à la force. Qui plus est, l'Union européenne est un espace de paix. Placée idéalement au cœur de ce monde démocratique, entre l'Occident et l'Orient, elle peut désormais s'affirmer librement sans avoir à craindre pour sa survie. Varsovie devrait donc bénéficier durablement d'un jeu « gagnant – gagnant » aux niveaux multilatéral et bilatéral.

#### De l'Europe des puissances à l'Europe des projets

« L'Europe d'aujourd'hui ne ressemble ni à celle qui a dominé une partie du XIXe siècle, celle de la balance des pouvoirs, ni à celle qui s'est nichée dans la guerre froide. C'est une Europe de la diversité, structurée par tout un maillage d'institutions. Autour de ce noyau gravitent de multiples autres centres de pouvoir, des Etats ou des régions. Elle est moins ordonnée que celle qui l'a précédée. Elle est composée de multiples allégeances, de multiples centres de pouvoir »<sup>92</sup>. Dans le même temps, le poids relatif des grandes puissances européennes diminue au sein d'une Union qui peine à se réformer, à renouer avec la croissance économique et à dégager une ligne de politique extérieure consensuelle. Par exemple, le traité de Nice a davantage bénéficié aux petits et moyens pays. Dans les conditions actuelles, le développement de l'Union ne dépend plus d'un directoire formel de quelques puissances européennes mais plutôt d'alliances de circonstance non exclusives entre pays partageant des intérêts communs. Ces alliances débouchent sur des projets ayant une

---

<sup>90</sup> [www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html](http://www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html), op. cit., § II.C.1.

<sup>91</sup> WOZNIAKOWSKI Henryk (président des éditions Znak) interrogé par VERLUISE Pierre, « La Pologne dans l'UE », [www.diploweb.com/forum/wosniakhen.htm](http://www.diploweb.com/forum/wosniakhen.htm), mis en ligne le 24 septembre 2004.

<sup>92</sup> LANDAU Alice, op. cit., p. 226.

base géographique ou thématique. Ainsi, la puissance se mesure en Europe au nombre et à la pertinence des projets entrepris, à la densité des réseaux et des échanges. A ce jeu, Varsovie part avec des atouts.

### Une vision partagée et favorable de l'élargissement européen

Varsovie possède un atout considérable. Elle s'accorde avec les principales puissances sur les élargissements futurs de l'UE –voir Annexe-. Dans cette perspective, le poids géopolitique de l'Allemagne et de la Pologne devrait croître.

### 2.2.2 A la confluence de précieux réseaux

La Pologne a commencé à jouer dans la cour des grands<sup>93</sup>. La Britannique Heather GRABBE pense que « son succès et l'influence qu'elle exercera en Europe dépendront de son talent à former des coalitions avec tels ou tels autres pays selon les circonstances et le contenu des dossiers à examiner »<sup>94</sup>. Son influence découle du nombre et de l'intensité des relations qu'elle entretient, que ce soit aux niveaux multilatéral ou bilatéral.

### Une position à la croisée des principales relations multilatérales

La Pologne est de plus en plus présente et influente au sein d'organisations formelles ou d'alliances à géométrie variable s'intéressant à l'UE, que ce soit au niveau régional ou mondial.

#### Les organisations internationales

Soucieuse de prendre toute sa place au sein de la communauté internationale, la Pologne est membre des principales organisations internationales, plus particulièrement de celles s'intéressant à l'Europe<sup>95</sup>.

#### Les alliances régionales

Au niveau local, Varsovie est membre de multiples euro-régions<sup>96</sup>. Elle participe également à des initiatives telles que le Conseil des Etats de la Mer Baltique (CEMB)<sup>97</sup>, le groupe de Visegrad, le

---

<sup>93</sup> DOMINGUEZ Roberto, op. cit., p. 8.

<sup>94</sup> GRABBE Heather (chercheuse au Center for European Reform of London), « The newcomers », in *The Future of Europe. Integration and Enlargement*, Ed. Fraser Cameron, Bruxelles, 23 avril 2004, pp. 2 et 3.

<sup>95</sup> Membre en 2005 : FMI, BIRD, GATT, BERD, OCDE, OSCE, Conseil de l'Europe, OTAN, UE.

<sup>96</sup> « Poméranie –germano-suédo-polonais-, 1995, 30848 km<sup>2</sup>, 2,9 millions d'hab. ; Pro Europa Viadrina –germano-polonais-, 1993, 10675 km<sup>2</sup>, 760000 hab. ; Spree Neisse-Bober –germano-polonais-, 1993, 7641 km<sup>2</sup>, 800000 hab. ; Neisse –germano-polono-tchèque-, 1991, 11291 km<sup>2</sup>, 1,6 million d'hab ». CHAUPRADE Aymeric, op. cit., Source : HILLARD P., Minorités et régionalismes dans l'Europe fédérale des régions, Paris, X de Guibert, 2000, p. 249.

Partenariat régional (Autriche, Hongrie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, République tchèque), l'Initiative centre-européenne (ICE)<sup>98</sup>. Elle a initié en 1992 l'Accord centre européen de libre échange destiné à prouver à Bruxelles que cette région est capable de s'ouvrir à la concurrence pour satisfaire aux critères de Copenhague<sup>99</sup>.

#### Le Triangle de Weimar

« L'ambition du Triangle de Weimar était de faire des relations franco-germano-polonaises le moteur de l'intégration d'une Europe élargie »<sup>100</sup>. Le politologue Jacques RUPNIK estime que le Triangle de Weimar est toujours une idée digne d'attention. Il permet à la France de se projeter vers l'Est et à l'Allemagne d'organiser sa région voisine. La Pologne y voit la possibilité d'être consultée sur les initiatives franco-allemandes et de valoriser sa place au sein de l'UE<sup>101</sup>. Lors du sommet franco-polonais du 28 février 2005 à Arras, le Président français a reconnu l'expertise polonaise sur les questions qui touchent aux voisins orientaux de l'UE et la manière de les aborder. Weimar reste un des canaux privilégiés à la disposition de Varsovie pour se faire entendre de Moscou.

#### Varsovie travaille au renforcement de l'UE

##### a. Sécuriser les frontières européennes

Varsovie doit rendre ses frontières plus hermétiques aux trafics de tous genres venant de ses voisins orientaux. Elle a bénéficié pour ce faire d'une aide européenne importante. Ainsi, elle dispose déjà de davantage de cabines de sondage de véhicules que la France<sup>102</sup>. Elle abrite l'Agence européenne de gestion des frontières extérieures qui est en construction.

##### b. Mettre en œuvre la PEV

L'UE a besoin de la Pologne sur un dossier clé : la Politique européenne de voisinage<sup>103</sup>.

- La PEV, priorité européenne

Selon W. BARTOSZEWSKI, ancien ministre polonais des Affaires étrangères, « la nécessité existe bien de développer des formes de coopération avec la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie, pays

---

<sup>97</sup> Regroupant dix10 Etats riverains de la Mer Baltique, cette association compte 85 millions d'habitants dont la moitié de Polonais !

<sup>98</sup> Revue de la défense nationale, n°11-2004, p. 28.

<sup>99</sup> DWERNICKI Christophe, op. cit., p. 111.

<sup>100</sup> VERNET Daniel, CZERNY Inga, op. cit., p. 61.

<sup>101</sup> Source : ministère des Affaires étrangères, direction de la coopération européenne, sous-direction de l'Europe centrale, octobre 2005.

<sup>102</sup> VERLUISE Pierre, séminaire, op. cit.

situés en deçà du niveau d'une adhésion immédiate et qui devraient aboutir à une dimension orientale de l'UE semblable à la dimension septentrionale que la Finlande a lancée avec la plupart des pays du pourtour de la Mer Baltique en 1997 »<sup>104</sup>. Depuis 2004, la Politique européenne de voisinage est considérée comme une priorité stratégique de l'UE. « Un échec de la PEV pourrait entraîner la création sur le pourtour de l'UE d'une zone frontière gérée selon des préoccupations principalement sécuritaires alors qu'un succès repousserait les limites de l'européanisation »<sup>105</sup>.

- Le rôle clé de la Pologne

La Pologne est en train de se positionner comme nation cadre de la politique extérieure de l'UE à l'égard de la Russie et des autres anciennes républiques soviétiques voisines. « Elle pourrait jouer le rôle de charnière entre l'UE et la Russie, à moins que celui de levier ne soit encore plus pertinent »<sup>106</sup>. Marcin FRYBES utilise le terme de levier pour souligner l'importance de la contribution polonaise à la politique orientale de l'UE est important.

- *Conseiller l'UE*

Proche de ces pays, Varsovie est à même de conseiller l'UE sur le fond et la forme du discours à tenir vis-à-vis d'eux. Par exemple, elle met en garde Bruxelles contre les risques d'un chantage énergétique exercé par Moscou. Pour garantir la sécurité énergétique de l'UE, elle préconise de diversifier les approvisionnements et de faire preuve de cohésion entre membres. Elle illustre ses recommandations par les risques inhérents au projet de gazoduc germano-russe qui déroge à ces deux principes<sup>107</sup>.

- *Favoriser la démocratie*

Dans les années quatre-vingt, le pape polonais Jean-Paul II avait accéléré l'éclatement de l'Union soviétique et le rapprochement des satellites en direction de l'Occident<sup>108</sup>. Dans la continuité, le

---

<sup>103</sup> VERNET Daniel, GARACH Christophe, op. cit., p. 11.

<sup>104</sup> HEIMERL Daniela, « La stratégie européenne du gouvernement de la Pologne », in La Pologne, Transitions et sociétés, op. cit., p. 104.

<sup>105</sup> LEPESANT Gilles (géographe, chargé de recherches au CNRS), « Les nouveaux voisins orientaux de l'Europe élargie », in Courrier des pays de l'Est : la Russie et les autres pays de la CEI en 2004, Paris, La documentation française, mars-avril 2004, n° 1042. Source : [www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/courrier-pays-est/2004/...](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/courrier-pays-est/2004/...)

<sup>106</sup> FRYBES Marcin, « Pologne : la scène politique. Une toute nouvelle donne », in Courrier des pays de l'Est, n° 1017, La documentation française, août 2001. Source : [www.diploweb.com/peco/transitions3.htm](http://www.diploweb.com/peco/transitions3.htm), mis en ligne en septembre 2003.

<sup>107</sup> « Le Conseil européen de mars 2006 doit aborder le problème de la sécurité énergétique de l'UE. L'avis de Varsovie comptera certainement ». TOMBINSKI Jan, conférence au CHEAR, le 2 mars 2006.

<sup>108</sup> Par son implication personnelle dans les années 80 et 90, le pape Jean-Paul II a relayé la pression du monde démocratique occidental et fédéré le peuple polonais massivement catholique derrière le syndicat Solidarnosc.

gouvernement polonais favorise la démocratisation de ses voisins orientaux. Déjà l'Ukraine a basculé provoquant des sursauts au Kirghizistan en 2005. La Pologne agit désormais en direction de la Moldavie et de la Biélorussie, laissant Washington et Bruxelles apaiser l'irritation de Moscou.

c. Renforcer les institutions européennes

Varsovie estime que l'UE a besoin d'institutions fortes appuyées sur une politique communautaire solide pour lutter contre les égoïsmes nationaux. Pour jouer un rôle constructif vers une meilleure intégration, elle émet fréquemment des propositions. Au-delà des discours, l'élection d'un gouvernement polonais nationaliste en 2006 ne devrait pas remettre en cause cette position fondamentale pour la Pologne (voir § 1.1).

d. Améliorer la représentativité de l'UE à l'ONU

Varsovie a proposé une réforme de fond de l'ONU<sup>109</sup>. Elle milite pour une ONU plus efficace au sein de laquelle l'UE serait mieux représentée. Elle a fait des propositions visant à améliorer la coordination des Vingt-Cinq à New-York, soutenu les idées franco-allemandes concernant le Conseil de sécurité et souhaité un siège supplémentaire pour l'Europe centrale et orientale<sup>110</sup>.

e. Contribuer à la prospérité et au rayonnement de l'UE

La Pologne contribue déjà à enrichir les membres de l'UE qui ont investi sur son territoire. Par l'intermédiaire de la PEV, elle contribue aussi au rayonnement de l'UE.

La Pologne est présente dans toutes les initiatives et les organisations internationales s'intéressant à l'Europe. Elle s'y montre de plus en plus active, influant directement ou indirectement. Progressivement, elle passe d'un statut de puissance utile à un statut de puissance indispensable sur de nombreux dossiers. De surcroît, elle ne se contente pas d'une approche multilatérale.

### Un réseau bilatéral de premier ordre

Varsovie privilégie une approche communautaire pour réaliser son objectif géopolitique. Dans les années 90, les Polonais espéraient que l'adhésion à l'OTAN les aiderait à chasser les démons du passé tandis que l'UE leur permettrait de construire l'avenir<sup>111</sup>. Depuis l'adhésion à ces deux organisations, ils ont découvert que l'approche multilatérale ne pouvait répondre à toutes leurs aspirations. En attendant une nécessaire réforme des institutions, l'Europe communautaire à vingt-cinq est paralysée. Les gouvernants polonais l'ont bien compris et assurent la montée en puissance

---

<sup>109</sup> « A New Political Act for the UN », Ministère des Affaires étrangères polonais, in [www.msz.gov.pl/September,24th,2004,-,Statement,by,H.E.,Wlodzimierz,Cimoszewicz...](http://www.msz.gov.pl/September,24th,2004,-,Statement,by,H.E.,Wlodzimierz,Cimoszewicz...)

<sup>110</sup> Source : du ministère des Affaires étrangères, op. cit.

de leur pays également par le biais d'un réseau bilatéral de premier ordre. La Pologne est devenue un partenaire important pour de nombreux pays, notamment développés.

#### L'importance des liens économiques

L'économie est naturellement le premier sujet de relations bilatérales.

##### a. La Pologne intéresse les pays de l'UE

Les principales puissances économiques de l'UE sont présentes en Pologne : l'Allemagne avec de nombreuses PME, la France dans les télécommunications et la grande distribution, l'Italie avec FIAT et les banques britanniques<sup>112</sup>. Varsovie entretient également des relations économiques bilatérales importantes hors de l'UE.

##### b. Washington investit en Pologne

En 2004, Washington était le 3<sup>e</sup> investisseur en Pologne avec 118 entreprises investissant pour 10,163 milliards d'euros<sup>113</sup>.

##### c. La Russie admet devoir coopérer

La Pologne est à la charnière de deux ensembles appelés à échanger de plus en plus de biens et de services : l'UE et la Russie. Même si les liens politiques sont tendus, les liens économiques le sont beaucoup moins. Ceci devrait permettre à chacun d'en bénéficier largement<sup>114</sup>. La signature d'un Traité d'amitié et de coopération en décembre 1991 a ouvert la voie à une normalisation économique polono-russe. Le Président V. POUTINE a souligné en 2002, lors de sa visite à Varsovie, que « l'ère est au pragmatisme pour les deux parties qui ont un intérêt mutuel à travailler ensemble »<sup>115</sup>. De fait, l'économie semble constituer une clé des relations russo-polonaises, notamment par une interdépendance énergétique<sup>116</sup> forte entre ces deux pays. Il faut noter enfin que les Polonais sont les premiers investisseurs à Kaliningrad<sup>117</sup>.

d. Même des pays asiatiques sont présents

La Pologne exporte du matériel militaire en Asie. Elle a vendu soixante-quatre chars PT91M à la Malaisie<sup>118</sup>. La Corée du Sud est pour sa part le 7<sup>e</sup> investisseur en Pologne avec des entreprises comme KIA et SAMSUNG.

#### L'importance des liens politiques

En quelques années, Varsovie a su tisser des liens politiques en direction de l'Europe mais aussi des Etats-Unis, du Maghreb<sup>119</sup>, d'Israël.

a. Une puissance dont les membres historiques de l'UE doivent tenir compte

Le poids politique de la Pologne au sein de l'UE ne cesse de croître, de sorte que même les pays les plus développés d'Europe doivent parfois négocier avec elle pour éviter un blocage sur des questions importantes. Ce fut le cas pour l'accord européen visant à prolonger jusqu'en 2010 les taux réduits de TVA pour les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre<sup>120</sup>. Il faut noter la présence d'un million de Français d'origine polonaise et de 1,5 million d'Allemands d'origine polonaise qui constituent des groupes de pression souvent efficaces<sup>121</sup>.

- Les intérêts franco-polonais

L'ambassadeur de Pologne en France estime qu'il est temps de « passer d'une phase sentimentale, marquée par une certaine inégalité -la France ne regardant pas la Pologne comme un véritable partenaire avec qui partager politique et destin-, à une relation fondée sur les intérêts communs, d'où la nécessité de trouver des accords par exemple sur la sécurité européenne, sur la politique agricole, sur la politique orientale de l'Union »<sup>122</sup>. Les relations franco-polonaises en prennent le chemin puisque les deux partenaires ont décidé de se rencontrer annuellement pour faire le point. Signée le 28 février 2005, la déclaration d'Arras entend conférer « un caractère stratégique au partenariat franco-polonais, au cœur de l'Union ».

- L'importance du lien germano-polonais

« De même que l'axe franco-allemand avait été le moteur de la petite Europe, de même la construction de la grande passera par la constitution d'un axe privilégié entre la Pologne et l'Allemagne. La réconciliation germano-polonaise est la grande réussite de l'ordre européen de l'après-guerre froide »<sup>123</sup>.

b. La « grande sœur » des NEM

« La Pologne veut faire figure de grande sœur des nouveaux Etats membres dans le processus d'intégration »<sup>124</sup>. Pour cela, elle mène une politique à la fois bénéfique et rassurante vis-à-vis de ses voisins.

- Un rôle collectif bénéfique

Les NEM profitent du dynamisme polonais au sein de l'enceinte de Visegrad et de l'UE. A Bruxelles, Varsovie défend âprement les intérêts régionaux comme lors des négociations budgétaires de l'hiver 2005-2006<sup>125</sup>.

- Une influence supportable

Dans le même temps, pour ne pas être soupçonnée de vouloir recréer une sorte de grande Pologne en Europe centrale, Varsovie rassure ses voisins. Elle influe de manière douce –soft power- par la promotion de ses idées auprès de ses voisins et de Bruxelles. En outre, elle fait appel à un géant jugé bienveillant et équilibrant dans la région, Washington. D'après Olaf OSICA, l'alliance avec les Etats-Unis importe pour la Pologne principalement parce qu'elle la valorise extraordinairement aux yeux des autres pays d'Europe de l'Est<sup>126</sup>.

c. La marraine d'importants pays souhaitant intégrer l'UE

L'adhésion de pays tels que la Turquie, l'Ukraine, la Biélorussie ou la Moldavie est soutenue par Varsovie. Si elle se réalisait, Varsovie profiterait d'un relâchement de la pression russe<sup>127</sup> tout en

quinzaine d'années<sup>128</sup> sur une éventuelle adhésion turque ou ukrainienne, la Pologne n'aurait pas de difficultés à prolonger son soutien tout en conservant une relation bilatérale forte en sa faveur.

- Une marraine crédible

La Pologne revendique l'expérience de l'adhésion comme un exemple pour les pays voisins de l'Europe appelés à un partenariat -pays du sud de la Méditerranée - ou à une intégration future - pays de l'Europe orientale-. Elle peut se présenter comme une marraine crédible vis-à-vis de ces candidats à l'UE pour trois raisons. D'abord, elle partage de nombreux points communs avec les candidats : poids démographique, situation géographique, culture, liens historiques. Proche des candidats, elle peut aussi être considérée comme un exemple à suivre puisque son intégration au sein de l'UE est en bonne voie. Enfin, la Pologne peut compter dans cette entreprise sur un soutien actif des Etats-Unis. Il s'avère que les démocrates ukrainiens se sont appuyés sur des associations polonaises soutenues par Washington pour réussir la Révolution orange d'octobre à décembre 2004<sup>129</sup>.

- *Le soutien à la candidature turque*

Selon Tadeusz IWINSKI, ancien conseiller du Premier ministre, la Pologne appuie la candidature turque parce que c'est un pays important. Varsovie a établi des liens diplomatiques avec la Turquie en 1414. « Pendant trois cent ans, nous avons eu une frontière commune. La Turquie n'a jamais accepté les partages de la Pologne »<sup>130</sup>. Plus prosaïquement, une adhésion turque donnerait à Varsovie une alliée de poids pour rendre difficile la réémergence d'un directoire européen et défendre les intérêts des NEM face aux membres historiques au sein de l'UE.

- *Le soutien à la candidature ukrainienne*

« Un proverbe polonais dit qu'il n'y a pas de Pologne indépendante sans une Ukraine libre et indépendante »<sup>131</sup>. Au-delà, Varsovie a un intérêt géopolitique important à obtenir l'adhésion de Kiev à l'UE et à l'OTAN. En effet, le poids démographique donc politique d'un binôme polono-ukrainien serait supérieur à celui de l'Allemagne. Géographiquement, un tel binôme contrôlerait,

Varsovie joue un rôle majeur dans le rapprochement politique de Kiev vis-à-vis de l'UE et de l'OTAN. Elle a contribué au succès de la Révolution orange, notamment par la médiation du Président A. KWASNIEWSKI. Depuis, les pouvoirs publics ou privés polonais, comme la fondation « Znak » et son institut « Pont vers l'Est », entendent « guider l'Ukraine sur la voie de l'intégration européenne »<sup>132</sup>. Une véritable campagne promotionnelle pour la candidature ukrainienne a été orchestrée et suivie d'effet, si l'on en juge par les encouragements des parlementaires européens et français<sup>133</sup>. Ce type de révolution douce pourrait même être exporté aux pays voisins. Mais avant tout, l'Ukraine doit lisser les divisions entre une partie orientale riche et industrielle tournée vers la Russie, un centre pauvre et Kiev qui souhaite rallier au plus tôt l'UE et l'OTAN<sup>134</sup>.

d. « La meilleure amie de l'Amérique en Europe »<sup>135</sup>

Varsovie soutient Washington dans la mise en œuvre de sa stratégie en Europe. Les deux pays partagent la volonté d'élargir l'UE vers l'Est. Varsovie n'a pas hésité à s'engager en Irak à côté de l'armée américaine quitte à s'exposer aux critiques de certains partenaires européens. En échange, Varsovie compte sur l'influence américaine pour juguler les chantages exercés par Moscou<sup>136</sup>.

e. Un partenaire obligé de la Russie

La présence d'activistes tchéchènes en Pologne et la position de Kaliningrad rendent nécessaire la coopération de la Russie avec la Pologne.

Par l'importance des liens bilatéraux qu'elle a tissés, notamment auprès des principaux acteurs géopolitiques en Europe, la Pologne a déjà acquis l'assurance d'être soutenue dans son délicat développement économique et d'être admise au sein des puissants. A l'aune de son potentiel intrinsèque et des relations qu'elle a établies, il est possible de croire à la réalisation de ses ambitions. Elle s'oriente résolument vers une position d'influence centrale en Europe.

## CONCLUSION

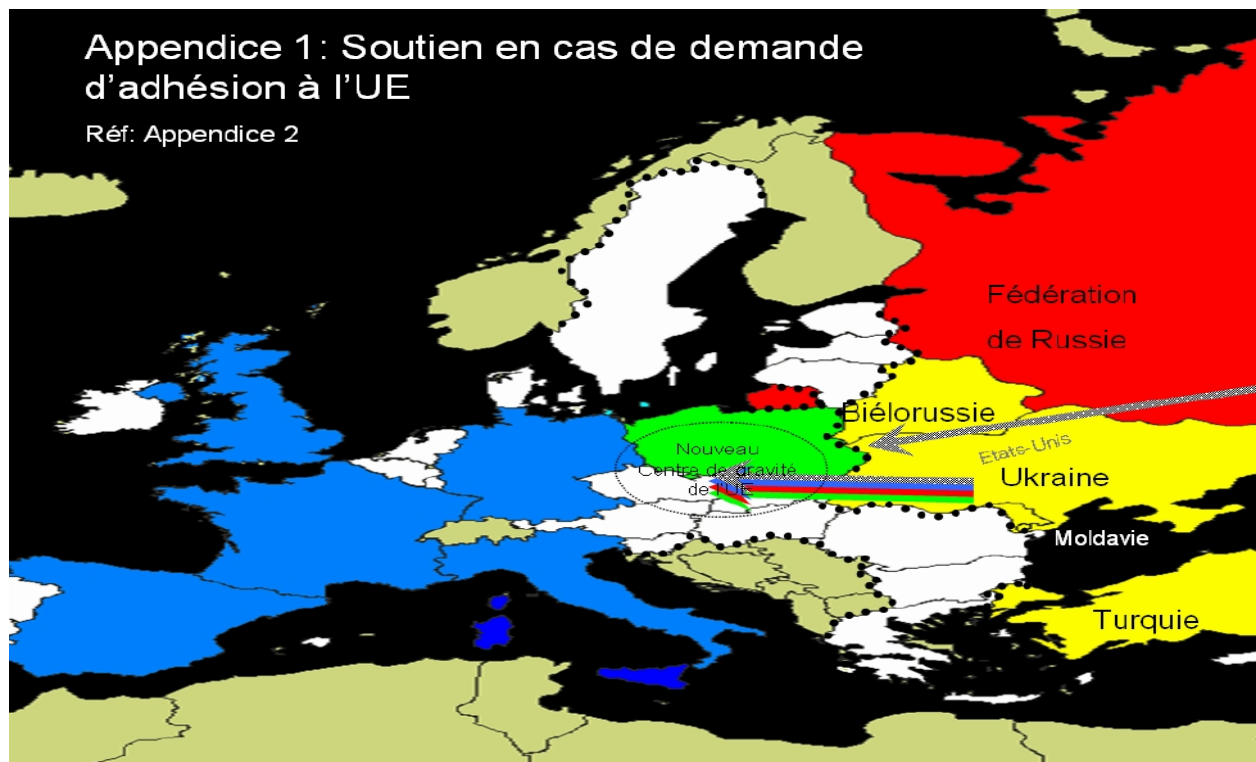
Dans un célèbre discours à la radio de Cracovie en 2003, Norman DAVIS lançait : « We are in the heart of the heart of Europe »<sup>137</sup>. S'il est certainement prématuré aujourd'hui de parler d'un rôle central en Europe pour la Pologne, il semble réaliste de conforter cette idée à l'horizon 2030. Dans le contexte d'une Europe apaisée, multipolaire et tournée vers l'Est, Varsovie a toutes les chances d'accéder au club des quelques puissances européennes qui comptent. En effet, elle possède à la fois un potentiel intrinsèque et une position d'influence centrale.

Après plusieurs parenthèses dans l'expression de sa puissance, la Pologne s'éveille. Nation au passé aussi prestigieux que douloureux, elle aspire à être reconnue et à recouvrer au plus vite les attributs de la puissance. Elle mesure son retard et se mobilise courageusement. Deux facteurs peuvent toutefois perturber la réalisation des ambitions polonaises : le rythme de son ascension et la position russe. Le problème majeur posé aujourd'hui aux dirigeants polonais est de faire émerger le pays suffisamment vite pour pouvoir rattraper les puissances européennes sans pour autant rompre l'équilibre interne ou brusquer durablement les autres nations. A plus long terme, la Pologne doit à tout prix empêcher une adhésion de la Russie à l'UE. Bien qu'improbable, cette éventualité replacerait la Pologne dans une position défavorable, entre Allemagne et Russie.

## ANNEXE : LA POLOGNE DEVRAIT BENEFICIER D'ELARGISSEMENTS VERS L'EST

La carte ci-dessous permet de visualiser les soutiens à d'éventuels élargissements futurs de l'UE vers l'Est. Les flèches, qui matérialisent un avis favorable, sont justifiées en Appendice 2. Leur point d'application indique le nouveau centre de gravité de l'UE au terme de l'élargissement en question.

Il apparaît que l'élargissement à terme de l'UE aux pays en jaune est possible ; il est soutenu par la totalité des acteurs. La Pologne, en vert sur la carte, en bénéficierait largement par le déplacement vers elle du centre de gravité de l'Union. Quant à l'adhésion de la Russie, catastrophique pour la Pologne, elle est peu probable puisqu'elle n'est soutenue que par les Etats-Unis.



## Appendice 2 : gain en influence et en sécurité dans l'hypothèse de nouveaux élargissements vers l'Est

Adhésion de la Turquie, l'Ukraine, la Moldavie, la Biélorussie		Adhésion de la Russie <sup>138</sup> (tout ou seulement la partie occidentale)		
<u>Constat</u>	<u>Déduction</u>	<u>Constat</u>	<u>Déduction</u>	
Russie	Moscou dispose de moyens de pression supplémentaires vis-à-vis de l'UE (dépendance énergétique, frontières communes, liens privilégiés avec ses ex-satellites). Moscou obtient des gages (statut particulier et privilégié vis-à-vis de l'UE). L'UE prend à sa charge le développement et les problèmes de sécurité des ex-satellites => Moscou tire des avantages tout en se déchargeant de ses problèmes occidentaux.	Favorable : dans un contexte difficile, Moscou conserve une position de force vis-à-vis de l'UE en accroissant sa « capacité de nuisance » et en obtenant des gages. Elle est déchargée du poids de ses ex-satellites occidentaux et peut reporter l'effort correspondant à son développement interne et à ses périphéries méridionales et orientales.	A l'intérieur de l'UE, Moscou perd sa « capacité de nuisance », sa fierté et sa conception traditionnelle de la souveraineté <sup>139</sup> . L'UE peine à la soutenir dans l'immensité de son territoire et de ses frontières. Moscou doit gérer des déséquilibres internes entre l'Ouest bénéficiant de l'UE et l'Est en bénéficiant très peu =>	Défavorable : Moscou n'a pas intérêt à adhérer à l'UE sous peine de devenir une puissance moyenne noyée dans l'UE et de risquer une nouvelle dislocation de la fédération. En outre, le respect des acquis communautaires serait difficile pour elle (Etat de droit, économie de marché)
Pologne (et autres NEM d'Europe centrale et orientale)	L'UE fournit un effort d'intégration au profit des pays de l'Est => Le centre de gravité de l'UE se déplace vers l'Est, l'UE doit être plus intégrée pour rester gérable, la Pologne est un acteur intermédiaire majeur	Très favorable : la pression de Moscou sur Varsovie diminue, l'UE est plus communautaire, Varsovie occupe de fait une position centrale, l'influence d'E5 diminue. (E5 : France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne et Italie).	La Russie débouche vers l'Ouest via l'Allemagne. Elle retrouve une influence directe sur ses ex-satellites occidentaux, dont la Pologne => Varsovie cesse d'être le relais privilégié de l'UE vers l'Est.	Très défavorable : la Pologne redevient un état tampon entre l'Allemagne et la Russie au sein de l'UE. A moins qu'elle ne parvienne à s'allier très fortement avec l'Ukraine.

<sup>138</sup> « Une partie de la classe politique russe envisage l'adhésion de la fédération à l'UE ». Source : BIANCO René (sénateur), Rapport parlementaire, décembre 2004.

<sup>139</sup> HERIAU Christophe (stagiaire de la 13e promotion du CID), mémoire géopolitique sur « les enjeux géopolitiques du partenariat entre l'UE et la Russie », séminaire Le monde vu par la commission européenne, mars 2006.

	Adhésion de la Turquie, l'Ukraine, la Moldavie, la Biélorussie		Adhésion de la Russie (tout ou seulement la partie occidentale)	
	<u>Constat</u>	<u>Déduction</u>	<u>Constat</u>	<u>Déduction</u>
Etats-Unis	UE concentrée sur ses problèmes intérieurs (économie et sécurité) => UE moins concurrente et problème sécuritaire en Europe limité à la Russie	Très favorable : les EU peuvent se détourner de l'UE pour se consacrer essentiellement à l'Asie émergente	UE concentrée sur ses problèmes intérieurs (économie et sécurité) ; la Russie est ancrée à l'Ouest, donc détournée de la Chine ; l'UE est dénaturée (« grand marché commun ») => UE moins concurrente et se charge avec l'OTAN du problème sécuritaire en Europe ; les EU peuvent influencer sur l'Asie à partir de l'UE (endiguement)	Très favorable : les EU peuvent se détourner de l'UE pour se consacrer pleinement à l'Asie émergente ; l'alliance stratégique sino-russe ne dure pas
E5 (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne et Italie)	Les marges de l'UE sont intégrées. De nouveaux marchés s'ouvrent pour un surcoût « de solidarité » faible. Mais l'UE risque de s'enliser durablement. => profits mais perte d'influence sur l'UE en construction	Favorable : les 5 apporteront leur soutien à ces adhésions dans la mesure où l'UE aura une base suffisamment solide. Alors, elles pourraient les soutenir.	L'UE « de l'Atlantique à l'Oural » prend corps. La Russie cesse de mener le rapport de force. Le groupe E5 est divisé entre ceux qui sont pour (les britanniques concrétisant le « grand marché commun » ; les Allemands renforcent leur position centrale) et les pays méditerranéens perdant (l'UE est centrée sur l'Allemagne, une UE politique n'est plus possible)	Favorable pour l'Allemagne et le Royaume-Uni Défavorable pour les pays méditerranéens L'UE change de nature. Un nouvel ordre géopolitique apparaît au sein de l'UE. (proche de celui des XVIIIe et XIXe, la guerre en moins).

Bien entendu, de telles adhésions ne sont pas concevables avant une quinzaine d'années, pour les premières d'entre-elles. Elles présupposent que l'UE parvienne à réformer ses institutions. Sans quoi, elle risquerait de se diluer. En attendant, la Pologne continuera de profiter de son rôle majeur dans la PEV (voir § b. « Varsovie travaille au renforcement de l'UE »).

# BIBLIOGRAPHIE

## Livres et mémoires universitaires

### Ecrits sur la Pologne

- DAVIS Norman (historien britannique), *Boze igrzysko. O odwiedzaniu polskiej krainy czarow*, Universitas, Cracovie, 1995, 41 pages, ISBN : 8-3705-2370-6.
- DWERNICKI Christophe, *Géopolitique de la Pologne*, Bruxelles, Ed. Complexe, 2000, Coll. *Géopolitique des Etats du monde*, 144 pages, ISBN : 2-8702-7751-2
- OSICA Olaf (politologue polonais), « A la recherche d'un nouveau rôle », in *Le nouveau membre d'une nouvelle alliance. La Pologne comme acteur de la politique transatlantique de sécurité*, CSM, Varsovie, 2002, 66 pages.
- VERNET Daniel, CZERNY Inga, *Gros plan sur l'Euro atlantisme de la Pologne*, Mémoire de DESS en Euro journalisme à l'Université Robert Schuman de Strasbourg, Bruxelles, mai 2003, 79 pages.
- VERNET Daniel, GARACH Christophe, *La frontière orientale de la Pologne, nouvelle ligne Maginot de l'Union européenne ?*, DESS Euro journalisme, 2003, 37 pages.

### Ecrits sur l'Europe centrale et orientale

- BOILLOT JJ, *L'Union européenne élargie : un défi économique pour tous*, Paris, Documentation française, 2002, Coll. *Les études de la Documentation française/Economie*, 190 pages, ISBN 2-11-005326-7.
- DOMINGUEZ Roberto (de l'Université de Miami), "The Impact of Enlargement on the External Relations of the EU", in *MONNET/SCHUMAN Paper Series*, Vol.5, Nr 32, octobre 2005, 11 pages.
- FOUCHER Michel (géographe), « Les nouvelles frontières de l'Union européenne », in *Revue internationale de Politique comparée*, vol. 2, n°3, <http://ipc.spri.ucl.ac.be/francais/Sommaire/archives/vol2-3/frontieres-espaces-transfrontaliers.htm>, mis en ligne en juillet 2005.
- LANDAU Alice, *La diplomatie internationale en Europe centrale*, L'Harmattan, 1998, 229 pages.
- LEPESANT Gilles, *Géopolitique des frontières orientales de l'Allemagne*, L'Harmattan, Collection *Pays de l'Est*, 2000, 265 pages, ISBN : 2738465943.
- RAUFER Xavier, *Les mafias albanaises*, Michalon, Ed Favre, Paris, 2000, 143 pages.
- RUPNIK Jacques, *L'autre Europe, crise et fin du communisme*, Paris, Emile Jacob, 1993, 384 pages.
- SMOLAR Alexandre, « La politique orientale d'un nouveau pays membre de l'UE », in *Le Courrier des pays de l'Est : la Russie et les autres pays de la CEI en 2004*, Paris, La documentation française, mars-avril 2004, n° 1042, 100 pages, 24 cm, ISBN : 2-7384-6594-3.

### Autres écrits utiles

- BRUNET Roger, *Les mots de la géographie*, La documentation française, 3<sup>e</sup> Ed. 2005, 518 pages.
- CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2005, 960 pages.
- CONTE Arthur, *Yalta ou le partage du monde*, Robert Laffont, 1964, 382 pages.
- GRABBE Heater (chercheuse au Center for European Reform of London), « The newcomers », in *The Future of Europe. Integration and Enlargement*, éd. Fraser Cameron, Bruxelles, 23 avril 2004, 77 pages.

## Articles et Sources internet

### Articles provenant de La Pologne, Transitions et sociétés, Magna Europa, n°3, 2003, 203 pages

BORZEDA Artur, « Les relations polono-russes : vers une normalisation durable ? ».  
CZOSNKA Peter, « La criminalité organisée en Pologne », dossiers du Groupe de Recherche européen sur la Délinquance Financière et la Criminalité organisée (DELFI).  
HEIMERL Daniela, « La stratégie européenne du gouvernement de la Pologne ».  
MINK Georges (Directeur de recherche au CNRS et Directeur du Centre Français de Recherche en Sciences sociales de Prague), « Esquisse de l'état de la société polonaise (1889-2002) ».  
PAGÉ Jean-Pierre (économiste), « La Pologne face à un nouveau défi ».  
VIATTEAU Alexandra (écrivain, chargée de cours à l'Institut français de Presse de l'Université Paris II), « Pologne, du passé vers le futur de l'Europe ».

### Autres

CZERNY Inga, Gros plan sur l'Euro atlantisme de la Pologne, Mémoire de DESS en Euro journalisme à l'Université Robert Schuman de Strasbourg, Bruxelles, mai 2003, 79 pages.  
AVRIL Pierre, « Les travailleurs de l'Est n'ont pas envahi l'Europe », in Le Figaro, n°19127, cahier « Economie », le 31 janvier 2006.  
EUROSTAT, « Pauvreté monétaire dans les pays en passe d'adhérer et les pays candidats », Statistiques en bref, Population et conditions sociales, thème 3, 21/2003., 8 pages. Communiqués de presse 21-2004 du 18 février 2004 et 133-2004 du 9 novembre 2004.  
MAISON DE LA FRANCE, « La Pologne, chiffres clés 2005 », in [www.franceguide.com/fr/gestion\\_evenements/jpjuin2005/seminaires/pologne\\_juin2005.pdf](http://www.franceguide.com/fr/gestion_evenements/jpjuin2005/seminaires/pologne_juin2005.pdf) mis en ligne du 7 juillet 2005.  
FRYBES Marcin, « Pologne : la scène politique. Une toute nouvelle donne », in Courrier des pays de l'Est, n°1017, La documentation française, août 2001.  
LEFEBVRE Maxime, Institut Français des Relations Internationales, [www.l'express.fr](http://www.l'express.fr), 19 novembre 2003.  
LEPESANT Gilles (Géographe, chargé de recherches au CNRS), « Les nouveaux voisins orientaux de l'Europe élargie » in Le Courrier des pays de l'Est : la Russie et les autres pays de la CEI en 2004, Paris, La documentation française, mars-avril 2004, n° 1042, 100 pages.  
MINK Georges, « La Pologne », in L'Etat du monde, La découverte, 2005, 672 pages. ISBN :2-7071-4394-4.  
PARLEMENT EUROPEEN, « Le soutien du Parlement européen à la Révolution orange en Ukraine marque un pas vers une politique de voisinage ambitieuse de l'UE élargie », in [www.europarl.eu.int/news/public/focus\\_page/030-985-255-9-37-903-20050819FCS00984-12-09-2005-2005/default\\_p001c002\\_fr.htm](http://www.europarl.eu.int/news/public/focus_page/030-985-255-9-37-903-20050819FCS00984-12-09-2005-2005/default_p001c002_fr.htm)  
PIEKLO Jan et TOBOLEWSKI Marek interrogés par CHETAÏLLE Agnès, « Ukraine, la Révolution orange vue de près », in [www.diploweb.com/forum/znak.htm](http://www.diploweb.com/forum/znak.htm), mis en ligne en février 2005.  
Revue de la défense nationale, n°11-2004.  
ROTFELD Adam (vice ministres des affaires étrangères de Pologne), in VERNET Daniel, op. cit.  
VEYRAC JL (Ethnologue), « Pologne », in [www.ethnisme.ben-vautier.com/analyses/etat/pologne.html](http://www.ethnisme.ben-vautier.com/analyses/etat/pologne.html), 1994.  
VERNET Daniel, GARACH Christophe, La frontière orientale de la Pologne, nouvelle ligne Maginot de l'Union européenne ?, DESS Euro journalisme, 2003.  
VIATTEAU Alexandra, « Histoire de la Pologne », [www.diploweb.com/forum/pologne.htm](http://www.diploweb.com/forum/pologne.htm), mis en ligne en mars 2004.  
WALKER Arik (écrivain pro-israélien), « La Pologne, nouveau phare de l'Europe ? » in [www.revue-politique.com](http://www.revue-politique.com) du 5 mai 2003 (site fermé).

WOZNIAKOWSKI Henryk (président des éditions Znak) interrogé par VERLUISE Pierre, « La Pologne dans l'UE », [www.diploweb.com/forum/wosniakhen.htm](http://www.diploweb.com/forum/wosniakhen.htm), mis en ligne le 24 septembre 2004.

ZABOROWSKI Marcin, "From America's protégé to Constructive European, Polish Security in the Twenty-First Century", in Occasional Paper nr 56, Institute for Security Studies, Paris, décembre 2004.

« A New Political Act for the UN », Ministère des Affaires étrangères polonaises, in [www.msz.gov.pl/September,24th,2004,-,Statement,by,H.E.,Wlodzimierz,Cimoszewicz...](http://www.msz.gov.pl/September,24th,2004,-,Statement,by,H.E.,Wlodzimierz,Cimoszewicz...)

« L'entrée de la Pologne dans l'OTAN : enjeux de la nouvelle architecture européenne de sécurité », in [www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html](http://www.chez.com/bibelec/publications/international/pologne.html), mis en ligne le 19 novembre 2003.

« Le soutien du Parlement européen à la Révolution orange en Ukraine marque un pas vers une politique de voisinage ambitieuse de l'UE élargie », in [www.europarl.eu.int/news/public/focus\\_page/030-985-255-9-37-903-20050819FCS00984-12-09-2005-2005/default\\_p001c002\\_fr.htm](http://www.europarl.eu.int/news/public/focus_page/030-985-255-9-37-903-20050819FCS00984-12-09-2005-2005/default_p001c002_fr.htm), mis en ligne le septembre 2005.

« La Pologne regarde (enfin) vers l'Europe », Lettre hebdomadaire d'informations stratégiques TTU, n°527, 9 février 2005.

## Entretiens

Entretien avec Jean-Marc CHAMPROBERT (directeur commercial du site touristique « Le ciel de Paris – Montparnasse »), à Rambouillet, le 18 novembre 2005.

Entretien avec M. SAPIR (professeur), à Paris, le 21 novembre 2005.

Entretien avec le colonel Jean-Sébastien TAVERNIER (chef du Bureau des relations internationales à l'Etat-major de l'armée de terre, attaché de défense à Varsovie de 2002 à 2005), à Paris, le 7 novembre 2005.

Entretien avec Jan TOMBINSKI (ambassadeur de Pologne), à Paris, le 21 novembre 2005.

Entretien avec Alexandra VIATTEAU (écrivain, chargée de cours à l'Institut français de Presse de l'Université Paris II), à Paris, le 2 novembre 2005.

Voyage d'étude du CID à l'Etat-major des forces armées polonaises, du 6 au 10 février 2006.

## Conférences

D'ABOVILLE Benoît (ancien ambassadeur de France en Pologne, ambassadeur de France à l'OTAN), conférence au CID, le 28 février 2005.

CHALIAND Gérard (géopoliticien, conférencier international), « Asie centrale, Moyen-Orient et terrorisme international », conférence au CID, le 15 novembre 2005.

NEUBERT Klaus (ambassadeur d'Allemagne), « Le couple franco-allemand et la défense européenne », conférence au CID, le 15 novembre 2005.

RANQUE Denis (PDG du groupe Thales), au CID le 10 novembre 2005.

SAPIR M. (professeur), « La Russie », conférence au CID, le 21 novembre 2005.

VAIRON Lionel (professeur), « La Chine », conférence au CID, le 4 novembre 2005.

VERLUISE Pierre, séminaire sur la « géopolitique de l'Europe et de ses frontières », CID, janvier 2006.

TOMBINSKI Jan (ambassadeur de Pologne), CID, le 12 juin 2003 et le 21 novembre 2005.

TOMBINSKI Jan, conférence au CHEAR, le 2 mars 2006.

# INDEX

La Pologne, acteur géopolitique central ou périphérique ? .....	1
Fiche documentaire .....	2
Sommaire .....	3
Introduction .....	4
1 La Pologne n'a pas encore les moyens de sa politique .....	6
1.1 Des ambitions de puissance à l'échelle de l'Europe .....	6
1.1.1 Déplacer le centre de gravité de l'UE vers l'Est.....	6
1.1.2 Les leçons d'intégration données par la Pologne.....	7
1.1.3 L'incompréhension de ses partenaires .....	9
1.2 Un passé paralysant.....	12
1.2.1 Le froid polono-russe .....	13
1.2.2 Un passé germano-polonais douloureux .....	13
1.2.3 Les rancœurs franco-polonaises et anglo-polonaises .....	14
1.3 Un développement fragile .....	14
1.3.1 Consolider l'économie et l'administration .....	15
1.3.2 Réduire la corruption et lutter contre les trafics .....	16
1.3.3 Veiller à la cohésion interne .....	16
2 Vers une position centrale en Europe .....	17
2.1 Un Etat prometteur.....	17
2.1.1 Un Etat-Nation viable .....	17
2.1.2 Un potentiel intrinsèque .....	18
2.2 Un carrefour d'influences en Europe .....	23
2.2.1 Un contexte propice à l'émergence de la Pologne.....	23
2.2.2 A la confluence de précieux réseaux.....	24
Conclusion.....	33
Annexe : la Pologne devrait bénéficier d'élargissements vers l'Est .....	1
Bibliographie .....	1
Index .....	4